

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DE L'EVIRONNEMENT ET DE
L'URBANISME**

**DIRECTION NATIONALE DE
L'URBANISME ET DE LA
CONSTRUCTION**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET
D'URBANISME DE LA
COMMUNE DE NIONO ET ENVIRONS**

S O M M A I R E

P R E M I E R E P A R T I E

INTRODUCTION

CONSTAT

I PERIMETRE D'URBANISATION

1 Objectif

2 Présentation

- 2.1 Limites du périmètre et raison du choix
- 2.2 Données et coordonnées géographiques
- 2.3 Hydrographie
- 2.4 Climat
- 2.5 Végétation
- 2.6 Sols
- 2.7 Démographie

3 ECONOMIE

3.1 Aperçu général

3.2 Secteur Primaire

- 3.2.1 Agriculture
- 3.2.2 Elevage
- 3.2.3 Pêche
- 3.2.4 Apiculture et Aviculture
- 3.2.5 Produits de cueillette
- 3.2.6 Ressources en bois
- 3.2.7 Chasse
- 3.2.8 Problèmes rencontrés dans l'Agriculture
- 3.2.9 Problème rencontré dans l'élevage

3.3 Secteur Secondaire

- 3.3.1 Industrie
- 3.3.2 Artisanat

3.4 Secteur Tertiaire

- 3.4.1 Services Para publics et Publics
- 3.4.2 Sociétés Privées et Syndicat de Transports
- 3.4.3 Commerce – Foires
 - 3.4.3.1 Commerce du Riz

- 3.4.3.2 Commerce du Bétail
- 3.4.3.3 Commerce du lait
- 3.4.3.4 Commerce des produits Maraîchers
- 3.4.3.5 Commerce du Poisson
- 3.4.3.6 Foires Hebdomadaires
- 3.4.4 Transports

4 ADMINISTRATION

5 POLITIQUE

II ANALYSE ET OCCUPATION DE LA COMMUNE

1 Analyse du site

- 1.1 Situation Géographique
- 1.2 Contraintes physiques
- 1.3 Contraintes Juridiques
- 1.4 Problématique Foncière
- 1.5 Hypothèse

2 Occupation du site

- 2.1 Généralité
- 2.2 Habitat
- 2.3 Sécurité Foncière
- 2.4 Mode d'occupation des parcelles

3 Evolution du site

- 3.1 Les quartiers de première Génération
- 3.2 Les quartiers de deuxième Génération
- 3.3 Les quartiers de troisième Génération

III DEMOGRAPHIE DE LA COMMUNE

1 Population selon le sexe

2 Taux d'accroissement

3 Population selon la résidence et le sexe

IV ECONOMIE DE LA COMMUNE DE NIONO

1 Secteur Primaire

- 1.1 Agriculture
 - 1.1.1 Cultures sèches
 - 1.1.2 Maraîchage
- 1.2 Elevage
- 1.3 Pêche
- 1.4 Chasse
- 1.5 Ressources forestières
 - 1.5.1 Produits de cueillette
 - 1.5.2 Ressources en bois

- 2 Secteur Secondaire
 - 2.1 Industrie
 - 2.2 Artisanat
- 3 Secteur Tertiaire
 - 3.1 Commerce
 - 3.1.1 Secteur Privé
 - 3.1.2 Secteur L'Etat
 - 3.2 Banques et Assurances

V EQUIPEMENTS EXISTANTS DANS LA VILLE DE NIONO

1 Equipements Administratifs

2 Equipements Scolaires

- 2.1 Ecoles Fondamentales de la commune de Niono
- 2.2 Medersas
- 2.3 Ecoles Maternelles
- 2.4 Ecoles Secondaires
- 2.5 Ecoles Fondamentales hors de la Commune
- 2.6 Etat et commodité des écoles

3 Equipements Commerciaux

- 3.1 Centres Commerciaux
- 3.2 Gares Routières

4 Equipements Sportifs Culturels et Artistiques

- 4.1 Equipements Sportifs
- 4.2 Equipements Culturels et artistiques

5 Equipements Culturels

- 5.1 Mosquée
- 5.2 Ecoles Coraniques
- 5.3 Cimetières
- 5.4 Eglises

6 Equipements Socio - Sanitaires

7 Equipements Touristiques

8 Equipements d'Élevage

- 8.1 Abattoir
- 8.2 Marché à bétail
- 8.3 Pharmacies vétérinaires

9 Equipements de Communication

- 9.1 Radios FM
- 9.2 Télévision

10 Equipements Financiers

- 10.1 Caisses villageoises
- 10.2 Banques
- 10.3 Assurances

11 Espaces Verts et Jardins

VII VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET ASSAINISSEMENT

1 Réseau de voirie

2 Réseaux divers (V.R.D)

2.1 Assainissement

2.2 Électricité

2.3 Adduction d'eau

2.4 Téléphone

VIII TRANSPORTS

1 Situation actuelle du Transport

1.1 Transport routier

1.2 État du Transport Aérien

1.3 État du Transport par Pirogues

1.4 État du Transport par Charrettes

1.5 Problèmes auxquels sont confrontés les Transports

1.6 Développement des transports

IX SECURITE DANS LA COMMUNE DE NIONO

2^{ème} PARTIE

PROPOSITION

I HABITAT PROPOSE

1 GENERALITES

2 AMELIORATION DE L'HABITAT EXISTANT

- 2.1 Habitat colonial
- 2.2 Habitat Traditionnel
- 2.3 Habitat Populaire

3 EXTENSION FUTURE DE L'HABITAT

- 3.1 Détermination des besoins en espace pour l'habitat de 1987 à 2018 (phasage)
- 3.2 Interprétation des tableaux
- 3.3 Zones d'extension retenues

4 REHABILITATION

5 RESTRUCTURATION

II ZONES D'ACTIVITES

- 1 Zones commerciales
- 2 Zones de bureaux
- 3 Zone Industrielle
- 4 Zones D'Hydrocarbures et d'Entrepôts
- 5 Espaces verts
- 6 Zone Universitaire
- 7 Zone Militaire

III EQUIPEMENTS PROPOSES

- 1 Equipements Scolaires
- 2 Equipements Sportifs
- 3 Equipements Socio -sanitaires
- 4 Equipement cultuel

5 Equipements culturels et artistiques

IV VOIRIE RESEAUX DIVERS ET ASSAINISSEMENT

1 Voirie

2 Assainissement

3 Electricité

4 Alimentation en Eau

5 Téléphone

6 Télévision

V EVALUATION FINANCIERE

VI STRATEGIE D'APPLICATION

1 Stratégies foncières

2 Stratégies institutionnelles

3 Stratégies sectorielles

4 Stratégies financières

INTRODUCTION :

Dans le cadre du Plan d'Actions 1995-1997 du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, la Direction Nationale de l'Urbanisme et de la Construction en collaboration avec les autorités Régionale de Ségou d'une part, et locales de Niono d'autre part a organisé un séminaire atelier du 11 au 23 Décembre 1997, relatif à l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Niono et Environs.

Cette méthode permet à la de sensibiliser les intervenants sur le suivi et l'évaluation du Schéma.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme vise à déterminer les orientations fondamentales du développement et de l'Aménagement de la ville.

Il détermine les programmes à exécuter durant une période de 20 ans. Après analyse de la situation existante et compte tenu des directives nationales et régionales, il comporte:

- un zonage, déterminant les fonctions principales des zones, dont l'habitat, les grandes activités les espaces verts ;
- les grands Équipements
- les réseaux divers et l'assainissement ;
- les stratégies d'application du Schéma.

La ville de Niono chef lieu de cercle est située à 105 km de Ségou. Elle a connu un développement spatial linéaire une forme linéaire dans le sens Est - Ouest. Sa liaison avec Ségou se fait par la route régionale RR23.

I PREMIERE PARTIE : CONSTAT

I. PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

1. OBJECTIF :

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Niono vise à déterminer les orientations fondamentales du Développement et de l'Aménagement de la ville.

Au regard de ses atouts importants, pour assurer son extension dans un cadre environnemental sain, il est nécessaire de déterminer une aire géographique tout au tour de la ville pour son développement économique et social harmonieux.

Dans cette aire géographique appelée périmètre d'urbanisation, toutes les opérations d'aménagement sont obligatoirement soumises à l'appréciation des administrations compétentes (Cercle, les services déconcentrés, la Mairie, l'Office du Niger etc...).

2. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

2.1. Limites du périmètre et raisons du choix

Dans la délimitation du périmètre d'urbanisation, il faut se référer aux critères juridiques et économiques ci-après :

- l'influence de Niono sur les localités environnantes et les échanges économiques sociales et culturelles entre elles ;
- la loi n° 96-59/AN-RM du 04 Novembre 1996 portant création des Communes dans le cadre de la Décentralisation , qui ajoute 20 villages à la ville de Niono pour constituer la Commune Urbaine de Niono.

Le périmètre d'urbanisation retenu est un polygone irrégulier, dont les sommets sont :

- N'Déboukou et Siribala coura sont les chefs lieux respectifs des Communes rurales de Boundy et Siribala ;
- Konomani appartenant à la Commune rurale de Monimpeboukou du cercle de Macina est une zone d'influence qui permet de contenir toute la Commune Urbaine de Niono dans le périmètre d'Urbanisation ;
- les villages de Sirawona, Kamona, Falemboukou et Molodo ont été choisis bien qu'appartenant à d'autres communes rurales.

2.2. Données et coordonnées géographiques

La ville de Niono est située à 105 km au Nord de la ville de Ségou.
Le périmètre d'Urbanisation retenu couvre une superficie de 1284 km² avec une population de 73065 habitants pour une densité de 57hbts/km².

Le terrain est plat avec une faible pente.

Les coordonnées géographiques des localités constituant les sommets du polygone du périmètre d'urbanisation sont :

Les coordonnées géographiques des sommets du Périmètre d'Urbanisation sont indiquées dans le tableau N°1 ci-après

TABLEAU N°1

| Localités | Longitude Ouest | Latitude Nord | Distance par rapport à la Ville de Niono |
|---------------|-----------------|---------------|--|
| N'Débougou | 5° 58' 05" | 14° 22' 23" | 15 km |
| Siraouma | 5° 44' 46" | 14° 16' 44" | 30 km |
| Konomani | 5° 43' 22" | 14° 05' 06" | 30 km |
| Kamona | 5° 44' 40" | 13° 59' 14" | 35 km |
| Siribalacoura | 6° 02' 28" | 14° 01' 44" | 30 km |
| Falembougou | 6° 08' 22" | 14° 15' 39" | 22 km |
| Molodo | 9° 59' 19'' | 14° 14' 57'' | 60 km |

N.B : La ville de Niono a pour longitude Ouest 9° 59' 19'' et pour latitude Nord 14° 14' 57''.

2.3. Hydrographie

L'aire du périmètre d'Urbanisation est traversée du Sud au Nord par un cours d'eau naturel de nom fala de Molodo qui est un bras mort du fleuve Niger. Ce bras a fait l'objet d'aménagement afin de lui donner un régime permanent et lui permettre d'assurer l'irrigation des terres environnantes. A ces cours d'eau s'ajoutent de nombreux canaux d'irrigation de l'Office du Niger dont les distributeurs de Koyan, du RETAIL, du GRUBER et le canal principal de Molodo. Le niveau de la nappe phréatique variable d'une zone à l'autre, va de 1m en zone inondée à plus de 40m en zone exondée.

2.4. Climat

Le climat est de type Sud sahélien caractérisé par deux saisons :

- une saison courte de pluie chaude de Juillet à Septembre ;
- une saison longue sèche d'Octobre à Février et chaude de (Mars à Juin)

La pluviométrie varie entre 350mm et 500mm.

Les vents dominants sont :

- l'harmattan : Vent chaud et sec soufflant du Nord-Est au Sud-Ouest d'Octobre à Juin accompagné de tourbillons ;
- la Mousson : Vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Est Juillet Septembre.

Les données relatives au climat sont indiquées au Tableau N°2 ci-dessus

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

RENSEIGNEMENTS CLIMATOLOGIQUES

| Année | Température Maximale Annuelle en degré C. | Température Minimale Annuelle en degré C. | Tempér. Moyenne Annuelle en dég C | Hauteur de pluie Annuelle | Nombre de jours | Vents Dominants Direction et Période |
|-------|---|---|-----------------------------------|---------------------------|-----------------|--|
| 1993 | 35,28 | 21,63 | 28,46 | 349,7mm | 28 | S à SW de Septembre |
| 1994 | 35,52 | 21,60 | 28,54 | 356,5mm | 32 | S à SW d'Avril à Octobre et Novembre à Oct-Février |
| 1995 | 35,52 | 20,35 | 27,94 | 349,8mm | 29 | " |
| 1996 | 35,68 | 20,47 | 28,08 | 412,4mm | 25 | " |
| 1997 | 34,82 | 22,58 | 28,70 | 509,6mm | 33 | " |

Source : Service Météo Niono

2.5. Végétation

Elle se caractérise par une savane arbustive dominée par les épineux de la famille des Acacias. On rencontre aussi les Caïllédras (Caya Senegalen, les Ptérocarpus, (Lucenus), les Combrétacea, (galadjiri Tiangara), les Andazonia Digitata, (Baobab) et quelques espèces exotiques tels que l'Eucalyptus, les neems, etc...

On note aussi la présence d'un couvert herbacé très important d'une forêt classée (ranch du CRRA de 12.000ha) d'une forêt villageoise à Korotobougou de 180 ha environ.

A cela il faut ajouter des plantations d'arbres fruitiers tels que les manguiers, les citronniers, les goyaviers, les bananiers etc...

2.6. Les sols

Les sols sont argileux et argilo-sablonneux.

2.7. Démographie

La population totale du périmètre d'Urbanisation était de 73074 habitants en 1976 avec une densité de 57hbts/km².

Les ethnies dominantes qui vivent dans le périmètre d'Urbanisation sont les :

- Bambara
- Minianka
- Peulh
- Sonraï
- Sarakolé
- Mossi
- Bozo
- Tamacheck.

Les langues les plus parlées sont :

Bambara, Peuhl, Minanka, Sonraï, Français, Tamacheck, Mossi, Sarakole et Bozo

Les religions pratiquées sont : L'Islam, le Christianisme et l'Animisme.

Le ratio est de 49,6% d'hommes pour 50,4% de femmes.

La population est fortement concentrée le long du Fala et des canaux d'irrigation.

Par ailleurs les villages du périmètre d'urbanisation sont confrontés à des problèmes d'accessibilité, de manque d'espace d'extension mais surtout d'insalubrité.

Les données relatives à la démographie sont indiquées dans le tableau N°3 ci-après

TABLEAU N°3

LISTE DES VILLAGES DU PÉRIMETRE D'URBANISATION

| Cercle | Commune | Villages | Population |
|---------------|----------------|------------------|-------------------|
| Niono | Niono | Niono Secoura | 18565 |
| | | Koyan Golodde | 1159 |
| | | Koyan Péguena | 629 |
| | | Koyan Coura | 938 |
| | | Nanga Sahel | 947 |
| | | Djicorobougou | 178 |
| | | Koue Bamana | 741 |
| | | Foabougou | 1154 |
| | | Niono km 26 | 1723 |
| | | Siriwala km 30 | 1150 |
| | | Nigué km 23 | 596 |
| | | Nioumaké km 20 | 710 |
| | | Mourdja km 17 | 1411 |
| | | Moudia coura | 308 |
| | | Kolodougou coro | 1456 |
| | | Kolodougou coura | 506 |
| | | N'Dolla | 315 |
| | | N'Galamadian | 1027 |
| | | Kola Nampala | 495 |
| | | Moussa wéré | 1185 |
| Siguiné | 502 | | |
| Sous-total | 35 695 | | |

| Cercle | Commune | Village | Populations | |
|---------------|----------------|-------------------------|--------------------|-------|
| Niono | N'DEBOUGOU | N'Débougou Madina km 39 | 2099 | |
| | | Bagadadji km 36 | 1336 | |
| | | Niobougou B1 | 1816 | |
| | | Sous-total | 1140 | |
| | | Yérédon | Wérélela N 8 | 6 391 |
| | | | Téningue N 10 | 1278 |
| | | | Sagnona N 6 | 1473 |
| | | | Niéssoumana N 6 | 1261 |
| | | | Wéliritiguiba N7 | 513 |
| | | | Sasa godji N 4 | 1648 |
| | | | Tigabougou N5 | 664 |
| | | Siribala | Bamada | 869 |
| | | | Siraouna | 357 |
| | | | Sous-total | 633 |
| | Siribala coura | | 8 696 | |
| | Laminibougou | | 5143 | |
| | Kanto wèrè | | 349 | |
| | Minimami | | 185 | |
| | Kanabougou | | 205 | |
| | Sous-total | | 845 | |
| | Pogo | | Kamona | 6727 |
| | | Korotobougou | 270 | |
| | | Tango | 285 | |
| | | Manakabougou | 232 | |
| | | Siracoro | 425 | |
| | | Toumicoro | 257 | |
| | | Sous-total | 164 | |
| | | | 1 633 | |

| Cercle | Commune | Village | Populations |
|---------------|----------------|----------------------|--------------------|
| Niono | Kala Siguida | Molodo Centre | 3205 |
| | | Banan Molodo Bamanan | 1924 |
| | | Molodo 2 | 405 |
| | | Falébougou | |
| | | Nyaminani | 494 |
| | | Socourani | |
| | | Niafassi Bamana | 509 |
| | | Niafassi Marka | 515 |
| | | Massabougou | 547 |
| | | Tiémedelicoro | 875 |

| | | | |
|--------|---------------|--------------|--------------|
| Macina | Mariko | Magnalé | 1024 |
| | | Katicoura | 170 |
| | | Missira | 223 |
| | | Niono-coroni | 501 |
| | | Touba M7 | 601 |
| | | Cocodi M8 | 559 |
| | | Siby ou M12 | 643 |
| | Hamdallaye | <u>707</u> | |
| | Monimpédougou | Konomani | 1030 |
| | Total Général | | 73065 |

3. ECONOMIE

3.1. Aperçu général

La riziculture est l'activité principale de la zone hydro-agricole de Niono Elle se pratique sur une superficie d'environ 65ha exploitée par 26 villages. Selon les sources de la Direction de Zone de l'Office du Niger (ON) à Niono, plus de 85 % des superficies sont réhabilitées et la bonne diffusion des techniques de repiquage permet d'atteindre une moyenne de 7 tonnes de riz à l'hectare. La zone de Niono réalise 29 % de la production totale de l'Office du Niger sur 19 % des superficies cultivables.

Le maraîchage introduit sur l'initiative des paysans est en pleine expansion et constitue aujourd'hui la deuxième activité économique de la zone.

L'élevage est pratiqué par presque toute la population pour des raisons de production agricole et de thésaurisation sur pieds. Le bétail est constitué de bœufs de labour et des animaux achetés sur les revenus de l'agriculture. Le marché à bétail de Niono est parmi les plus importants de la région de Ségou et du pays tout entier. L'embouche bovine constitue une source appréciable de ressources financières. La ville de Niono compte actuellement plus de 5.000 têtes de bovins, soit en moyenne un gros ruminant pour trois habitants. Un tel cheptel domestique a des effets négatifs sur la santé humaine et l'assainissement de la cité.

Aussi, la ville de Niono est l'un des plus grands centres d'échange commercial de l'ON et le plus gros marché céréalier du Mali ; son annexe se trouve dans le quartier Bozola, à Bamako en pleine capitale. La foire hebdomadaire de Niora qui se tient les dimanches accueille les commerçants venant de tout le pays.

Niono représente également le point d'approvisionnement en produits manufacturés de première nécessité et en intrants agricoles pour toutes les zones de production de l'ON à l'exception de celle de Macina.

L'artisanat est une activité en plein essor, concerne surtout les métiers modernes : mécanique auto, menuiseries bois et métallique, fabrication et assemblage de matériels agricoles.

Le tissage, la maçonnerie et le creusement de puits sont le fait de saisonniers travaillant sur commande.

Tout en étant bien impliquées dans le maraîchage, les femmes sont assez marginales dans l'économie urbaine. Toutefois, certaines y tiennent des activités de petit commerce et des ateliers de teinture, de couture et de coiffure.

En résumé, l'économie du périmètre est essentiellement dominée par le secteur primaire qui occupe plus de la moitié de la population auxquelles s'ajoutent les secteurs secondaires et tertiaire.

3.2. Le secteur Primaire

Ce secteur concerne l'agriculture, l'élevage, pêche, l'apiculture, l'aviculture, les produits de cueillette, les ressources en bois et la chasse.

3.2.1. Agriculture

L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie du Périmètre d'Urbanisation et se présente avec un contraste frappant inhérent à l'existence de deux zones dont l'une inondée et l'autre exondée.

Dans la zone exondée la population essentielle axée sur la culture du mil, du sorgho, du niébé subit les caprices des aléas climatiques. En outre on cultive également l'arachide, le petit pois, le waradjon, le fonio.

La zone inondée par contre est une zone agricole par excellence où alterne le riz de saison et contre saison. Par ailleurs le maraîchage et la culture de la canne à sucre sont assez pratiqués. Les cultures maraîchères dominantes sont : l'échalier, l'ail, la patate douce, le chou, la salade, la tomate, la pomme de terre, le manioc, le piment, le tabac et oignon. La canne à sucre est traitée sur place tandis que la tomate est transformée à Baguineda.

3.2.2. Elevage

Grâce à l'irrigation et l'existence des sous produits agro- industriels, le périmètre d'urbanisation est une zone de prédilection pour l'élevage. Le cheptel est composé de bovin,

ovin, caprin, camelin, asin, porcine et de volaille. La sélection des races bovines est assurée par le Centre Régionale de Recherche Zoo- technique basé en Niono

3.2.3. Pêche

Abondante, elle est pratiquée dans le fala et les canaux d'irrigation. La pisciculture est pratiquée dans les bassins, mares et étangs.

Il faut signaler la présence d'un centre d'alevinage à Molodo avec une capacité de 60.000 alevins/an. Cependant le taux d'exploitation ne dépasse pas les 1/6 faute de moyenne de collecte et d'alimentation des alevins. Les espèces rencontrées sont les silures, les carpes, les capitaines etc...

Les problèmes rencontrés restent toujours le manque de moyen de conservation et d'équipement des pêcheurs.

3.2.4. Apiculture et Aviculture

Ces deux activités présentent un potentiel important non encore suffisamment exploité. Elles restent donc à développer pour non seulement améliorer la qualité alimentaire, mais promouvoir également le développement économique du Périmètre d'Urbanisation.

Les problèmes rencontrés sont : la formation, l'encadrement, l'équipement et la sensibilisation du monde paysans pour faire efficacement face à l'expansion de l'apiculture et de l'aviculture.

3.2.5. Produits de cueillette

Ils concernent les balanites Egyptiaca (Zéguéné) et l'Acacia Scorpoïdes (Boïna). L'arboriculture fruitière est basée sur la culture des manguiers, goyaviers, bananiers, papayers etc ...

3.2.6. Ressources en Bois

Les réserves en bois de chauffe sont très médiocres et les disponibilités sont essentiellement concentrées au niveau du ranch de Kala-Nampala, et de Siguiri. L'essentiel du bois d'œuvre et de construction est importé. La pénurie en bois de diverses qualités à Niono est évidente.

3.2.7. Chasse

Elle n'est presque pas pratiquée dans le Périmètre d'Urbanisation à cause de l'inexistence de gibiers. Cependant quelques rares perdreaux et pintades y subsistent.

3.2.8. Les problèmes rencontrés dans l'agriculture

Les problèmes sont :

- la pauvreté et la salinité des sols, le manque de moyen de conservation des produits maraîchers etc...

- la menace des déprédateurs (criquets, oiseaux et rongeurs)

Cependant les produits restent insuffisants pour l'autoconsommation, mais des problèmes de conservation se posent avec acuité.

3.2.9. Problèmes rencontrés à l'Elevage

L'Elevage est essentiellement extensif avec un fort taux de transhumance : le manque d'espace dans la zone inondée en période de culture et les grandes épizooties sont des obstacles au développement de l'élevage.

Il faut noter aussi les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

L'ensemble du secteur primaire est animé par des associations et coopératives agricoles, des groupements et associations de pêcheurs, de maraîchers, des coopératives d'éleveurs et de deux syndicats des exploitants.

3.3. SECTEUR SECONDAIRE

Ce secteur couvre l'industrie et l'artisanat.

3.3.1. Industrie

Elle reste dominée par les sucreries du SUKALA SA (Siribala) qui produisent le sucre, l'alcool et la mélasse. La rizerie de SERIMA SA avec une capacité annuelle de 74.000 tonnes de paddy produit les qualités de riz suivants : ELB, RM 40, BB. Les sous produits sont : la farine basse et le son.

A cette rizerie, il faut ajouter, les petites unités de décorticage, de battage et de moulinage. Il existe une fabrique d'aliment bétail au km 20 (sahel Bouneïdji) et une petite unité de conditionnement du lait local (DANAYA NONO).

3.3.2. Artisanat : Ateliers mécaniques, forgerons.

Il est essentiellement dominé par la fabrication des matériels agricoles (batteuse, charrue herse etc...).

A cela il faut ajouter l'artisanat de production (forgerons), l'artisanat de services (tailleurs, mécaniciens) et l'artisanat d'art (bijoutier, cordonnier).

Il existe une coopérative de forgerons de l'O.N qui anime le secteur de fabrication de matériel agricole.

3.4. SECTEUR TERTIAIRE

Ce secteur est constitué de commerce et de service.

3.4.1. Services Publics et Parapublics

Les services publics sont :
le Cercle, le Service des Impôts, la Perception, la Justice, le Secteur Développement l'Agricole, la Statistique, les Ressources Fauniques et Halieutiques (cantonnement), le Secteur des Transports (ONT), le C.A.C, l'I.E.F , l'Opération Puits, la Brigade de Gendarmerie, le Centre de Santé, la Douane, le Secteur d'Elevage, la Jeunesse,

Les services parapublics sont :
l'Office du Niger, la SOTELMA, le Poste l'EDM, le Centre Régional de Recherche Agronomique, l'OPAM, la BDM-SA, la BNDA, la BMCD et les Caisses d'Epargne.
Les services Publics et Parapublics participent activement au développement économique de Niono.

3.4.2. Services Privés et Syndicats de Transport

Les services privés sont : les assurances, les compagnies, la société des travaux du Delta SA, les trois (3) stations de radios, les six (6) cabinets de soins, les trois (3) pharmacies humaines, les deux (2) pharmacies vétérinaires, les deux (2) cabinets d'huissiers, et les quarante (40) Entrepreneurs en BTP.

Syndicats de Transport

Les Syndicats de transport existent à Niono au nombre de trois (CTR, SYNTRUI, SATIME) Toutefois ce sous secteur est mal maîtrisé et cela crée beaucoup de désagrément. Malgré la gestion artisanale du transport, les syndicats entretiennent de très bons rapports entre eux et avec les autres intervenants dans le dit sous-secteur (Administration, Gendarmerie etc...).

3.4.3. Commerce et Foires

3.4.3.1. Commerce du riz

Le commerce du riz constitue au moins 70% des activités économiques de Niono. Il apporte un gain de plusieurs dizaines de Milliards de Francs CFA par an.

3.4.3.2. Commerce du Bétail

Le marché à bétail hebdomadaire de Niono est l'un des marchés les plus importants de la région avec une capacité d'accueil toute espèce confondue de plus de 2000 têtes.

Une vente moyenne de 1600 têtes pour plus 60.000.000 FCFA par semaine soit plus de 3.120.000.000 FCFA par an.

3.4.3.3. Commerce du Lait

Le lait constitue l'une des bases de l'économie familiale des éleveurs. La production journalière moyenne est de 500 litres, soit 182500 litres par an qui sont consommés localement pour une valeur totale de 54.750.000FCFA . La production n'est pas encore très importante, mais représente un potentiel certain, au regard du nombre croissant du bétail.

3.4.3.4. Commerce des produits maraîchers

Il concerne essentiellement l'oignon, (l'échalote et violet Galmé) et les tomates. D'après l'O.N le maraîchage devance celui du bétail. Les ressources générées sont évaluées à 45 000. 000 .000 FCFA par an.

3.4.3.5. Commerce du poisson

Le commerce du poisson est développé et très rentable. Le poisson est exporté à l'état frais et ou fumée. Son commerce représente au moins dix (10) fois la valeur de celui du lait soit 547.500.000 FCFA.

3.4.3.6. Foires Hebdomadaires

IL existe trois foires hebdomadaires principales dans le périmètre d'Urbanisation : Siribala, Niono et Touba. Celle de Niono est la plus importante.

3.4.4. Les Transports

Le transport des marchandises et des hommes est une activité très importante dans l'économie de Niono. Il est confronté à de multiples problèmes de structure, de formation d'infrastructures, d'organisation etc...

Les gros porteurs et les véhicules de transport des passagers, sont en nombre insuffisant dans la lutte anti - acridienne (lutte contre les criquets, oiseaux et les rongeurs), pour assurer une bonne récolte. Les aéronefs sont utilisés dans la lutte anti-acridienne.

Le transport par charrette attelées d'ânes joue un rôle prépondérant dans l'économie de la zone.

En conclusion il est à retenir que l'économie du périmètre d'urbanisation intervient pour plus de CENT MILLIARDS (100 Milliards) de F.CFA dans l'économie Nationale.

L'importance ce chiffre nécessite qu'une plus grande attention soit accordée au développement futur de la Commune de Niono.

4. ASPECT ADMINISTRATIF

La plupart des villages du périmètre d'Urbanisation dépendent du Cercle de Niono Le périmètre d'Urbanisation comprend, la commune urbaine de Niono et les communes rurales de N'Debougou, Siribala Yèrèdon Sagnona Pogo, Kala, Siguida, Mariko et Monipebougou . La commune urbaine de Niono comprend la ville actuelle, vingt (20) villages situés à des distances variant de 500 m à 25 km. Le village le plus proche de la ville actuelle, est situé à 50 mètres, et le plus éloigné à 25km. Quelques problèmes latents liés à ce découpage et à l'intégration Ville Campagne existent à savoir :

- comment transformer les 20 villages en quartiers urbains ;
- Comment ces villages agraires pourraient concilier leur mode d'exploitation économique avec les avantages et inconvénients d'un statut de quartier urbain ;
- Comment négocier le passage du rôle de chef de village, à celui de chef de quartier sans heurts sur le plan culturel et traditionnel ;
- Comment réussir l'intégration village ville, en terme de mode de vie et d'aménagement;
- Comment assurer la gestion des terres occupées à la foi par la Commune urbaine de Niono et certaines communes rurales ;
- Comment concevoir l'aménagement des villages centres constituant le sommet du polygone du périmètre d'urbanisation, n'étant pas chef lieu de commune rurale ;
- Comment gérer le cas des villages à cheval sur les zones inondée et celles exondées.

5. ASPECT POLITIQUE

La politique de décentralisation adoptée par l'Etat, est un instrument permettant aux collectivités de s'exprimer et d'agir en toute liberté dans le respect des lois et textes réglementaires du pays. Le choix du périmètre d'urbanisation rentre dans ce cadre et tient compte des aspirations des populations et des propositions de découpage retenues concernant la commune urbaine de Niono et les communes rurales.

II. ANALYSE ET OCCUPATION DU SITE

I ANALYSE DU SITE

1.1. Situation Géographique

La commune Urbaine de Niono, est délimitée :

- au nord par la commune rurale de N'Dédougou (Bagadadji km36) ;
- au Sud par la commune rurale de Siribala (kanabougou) ;
- à l'Est par la commune rurale de Yérédon Sagnona ;
- à l'Ouest par la commune rurale de Molodo ;
- au Sud-Est par la commune rurale de Pogo .

Elle a une superficie de 269 km².

La commune se caractérise par un relief uniforme et aplati à pente très faible. Son chef lieu , la ville de Niono « Niono – Socourani » est situé à 7 mètres en dessous du niveau du fleuve Niger (point A). On y rencontre deux zones géographiques aux caractéristiques spécifiques :

- une zone inondée (sol argileux) ;
- une zone exondée au Sud Est (sol argilo-sablonneux).

En plus de la ville de Niono, la commune comprend vingt villages dont la liste figure au tableau N° 3 ci-dessus. La ville de Niono a une position très excentrique par rapport au reste de la commune.

Elle est située en longitude Ouest à 9° 59' 19'' et en latitude Nord à 14° 22' 23'' et se trouve en zone inondée entre des canaux d'irrigations qui forment ses limites avec les terres rizicoles :

- à l'Ouest, le Gruber (canal principal) ;
- au Nord le Retail (distributeur) ;
- au Sud le Koyan (distributeur) ;
- et à l'Est la Station de Recherche Zootechnique du Sahel.

Parallèlement aux deux distributeurs, le marigot Koyan traverse entièrement la ville d'Ouest en Est sur 9km 600m et sert de collecteur naturel principale d'évacuation des eaux pluviales.

La superficie de la ville est de 260 ha environ.

1.2. Contraintes Physiques

Les contraintes physiques de Niono sont :

- les canaux d'irrigation (le Gruber, le Retail et le Kouyan) ;
- le marigot Kouyan ;
- les terres aménagées (rizières).

1.3. Contraintes Juridiques

La contrainte juridique principale est que tout le site fait partir du TF NE336 de L'Etat dont la gestion est confiée l'office du Niger (ON) (cf problématique foncière).

1.4. Problématique Foncière

Considérées par la puissance coloniale comme A Vacantes et sans maître \cong , les terres du delta central du Niger ont été aménagées immatriculées et incorporées au domaine privé de l'Etat. Cette entreprise hydro - agricole est confié à la gérance de l'Office du Niger qui ne peut en aucun cas se considérer propriétaire des terres mises à sa disposition.

Un Cahier de Charge lie l'Office du Niger (ON) à L'Etat. L'Etat peut toutefois à titre provisoire confier une partie de son titre à une commune, à un colon exploitant ou à tout autre partenaire, pour exploitation.

Régie par le Code Domanial et foncier le Décret de Gérance d'une part, et l'absence d'harmonie entre ces deux textes d'autre part, la gestion des terres subit les enjeux de la collaboration Etat, Office du Niger.

Actuellement l'espace urbain de Niono est constitué de terres rétrocédées par l'ON à la Commission Domaniale. Avec la Décentralisation, des communes urbaines ou rurales sont créées dans le Delta Central du Niger (zone ON). Ces communes selon la loi sur la Décentralisation doivent posséder leur propre patrimoine foncier. Et par conséquent une adaptation des textes existants (Code Domanial, Accord de Gérance) s'avère nécessaire au contexte de la Décentralisation.

2. OCCUPATION DU SITE

2.1. Généralités

La ville de Niono à l'instar des villages et ville de la zone l'ON, est née du tracé topographique effectué par des ingénieurs agronomes et aménagistes. Son extension est fonction de l'aménagement des terres hydro-agricoles. Niono a progressivement occupé une place économique et commerciale très importante grâce à la mise en valeur d'un vaste domaine d'exploitation agro-pastoral. On constat un dysfonctionnement notoire dans l'occupation du sol :

- la partie Ouest de la ville est constituée par des bâtiments administratifs et les résidences des hauts fonctionnaires (zone ON) qui forment un tissu urbain clairsemé ;
- la partie Est est constituée par les quartiers A, B et C qui forment un tissu urbain dense ; les parcelles sont 15x15 ; 15x20 et 15x30 ;
- à l'extrême Est se trouve le Centre de Recherche Zootechnique, l'Abattoir et le marché à bétail ;
- à 500 mètres se trouve le village de Koloni (Km26) et Koyan Péguèna ;

- la partie centrale se trouve regroupé la plupart des équipements de super structure, la foire hebdomadaire, le commerce, le cinéma, la grande mosquée, le centre Tara Bouaré, le groupe scolaire, le jardin d'enfants, le centre de santé, la poste, la sotelma, le stade, les boites de nuit les Banques, le campement, les églises etc... ;
- la partie Nord-Ouest comporte l'IPEG et le Centre International de Conférences et Formation (CICF).

Le nouveau site d'extension de la ville est à Koulamba-Wèrè près de N'Djikorobougou, à 6 km au Sud - Est sur la route de Ségou. Déjà plus de 1500 parcelles ont été attribuées par l'administration. Cette zone est dépourvue de tout équipement de super structure. Malgré qu'elle soit une ville secondaire, le nombre des locataires est élevé. Les hommes vivent dans les concessions avec les animaux, les charrettes et autres biens liés à l'agriculture .

2-2. HABITAT

Les changements intervenus dans l'amélioration de l'habitat à Niono, au fil du temps ont suivi l'évolution du site de la ville. On y rencontre trois (3) types d'habitat :

- l'habitat colonial ;
- l'habitat populaire ;
- l'habitat traditionnel.

2.2.1. Habitat Colonial

Il est l'héritage de l'Administration coloniale avec une architecture dite « Néo-Soudanienne ». Les résidences et les bureaux qui ont d'abord été occupés par le colonisateur blanc, puis le fonctionnaire malien, de l'Office du Niger ou de l'administration générale, sont construites en matériaux durables avec toiture en dalle et en tuile. Les maisons sont implantées en ordre discontinu dans de grandes cours. Ainsi l'habitat colonial est aéré et assaini et il y fait bon de vivre.

2.2.2. Habitat Populaire

Il est constitué en majeure partie de maisons en banco, avec toiture en terre sur du bois, ou en tôle. Ce type est celui des « colons » exploitants agricoles vivant dans les zones inondées et, dans la ville de Niono. L'habitat populaire est constitué de trames régulières, réalisées sous l'Administration coloniale dans les villages, dans une partie du quartier A et dans les quartiers « B, et C de la ville de Niono.

2.2.3. Habitat Traditionnel

Il se rencontre dans les zones exondées de l'ON et se caractérise par les trames irrégulières issues d'un aménagement de type villageois. La maison souvent rencontrée, est réalisée en banco de petite taille et dispose à peine de clôture. Les ruelles s'entrecroisent. Les places publiques sont rares. Une certaine tristesse dans le paysage habité s'ajoute à l'insalubrité de l'environnement.

2.3. SECURITE FONCIERE

Il est connu du phénomène de la migration des hommes que c'est « le sentiment d'être chez soi » qui fait construire et habité un lieu, que cela soit, à titre précaire ou définitif. Mais à titre provisoire, comme c'était le cas à l'Office du Niger jusqu'en 1996, la motivation de l'homme à réaliser un habitat convenable et présentable était inexistante.

Heureusement l'article 42 du décret de gérance n°96 188 P-RM du 01/07/1996, abrogeant le décret N°89-090/PG-RM du 29 Mars 1989, indique clairement que « l'éviction de l'exploitation des terres de culture n'entraîne pas la résiliation du bail d'habitation », contrairement à la situation antérieure où, l'habitation était liée à l'exploitation des terres. Le paysan peut désormais demeurer dans sa concession, sans avoir de terre agricole, ceci lui confère, une sécurité foncière plus renforcée. Désormais un « permis d'habiter » au titre du code domaniale, peut lui être délivré par la Commune. L'habitat dans ce cas de figure évoluera positivement.

2.4. Mode d'occupation des parcelles

Le coefficient d'occupation du sol (cos) est :

- faible dans le quartier résidentiel et à Koulamba Wèrè ;
- fort dans le Centre-Ville et les villages ;
- moyen dans la périphérie.

3. EVOLUTION DU SITE

Appelée au début « Niono Sokourani », la ville est née à partir d'un petit campement abritant quelques contingents militaires des années 1930 et plus tard, les premiers techniciens et ouvriers de l'Office du Niger.

L'Administration coloniale s'y installera vers 1942, lui donnant ainsi une seconde particularité, qui confirmera la cité comme principal centre commercial de la zone « ON ».

Les premiers lotissements de Niono, sont l'œuvre des administrateurs coloniaux Bresol et TOURE, chefs de subdivision. Ces lotissements ont porté sur les quartiers A, et une partie des quartiers B et C.

Après l'indépendance, plusieurs lotissements ont été réalisés et le dernier est celui de « Koulamba Wèrè » effectué en 1992. Après ce rappel, il est aisé de constater que la ville de Niono a évolué en trois époques différentes, à savoir :

3.1. Quartiers de première génération

Ce sont tous les quartiers et villages colons installés entre 1930 et 1960 à savoir le quartier « A » englobant la zone résidentielle de l'ON et le centre commercial actuel, le quartier

« B » (B1,B2, B3), le quartier « C » (C1,C2,) les villages colons de Km 26 (Koloni) , Koyan Péguéna et Km 23.

3.2. Quartiers de deuxième génération

Ce sont les quartiers et villages colons nés entre 1960 et 1990 à savoir les parties restantes du quartier « B » et du quartier « C », le village colon de Nango, l'IPEG et le Centre International de Conférence et de Formation (CICF ex-CFA).

3.3. Quartiers de Troisième Génération

Ce sont les quartiers et villages colons nés entre 1990 et 1998, à savoir, « Koulamba-Wère près de Djikorobougou, futur site d'extension de la ville en zone exondée et le village colon de Koyan N'Golobala.

III. DEMOGRAPHIE DE LA COMMUNE

D'après les données de la population de la ville de Niono, le taux d'accroissement le plus fort calculé est de 4,56 % et, le plus faible de 3,2 %. Ces taux sont conformes d'une manière générale, aux taux d'évolution constatés dans les villes du Mali entre 1976 et 1987 (recensement général du Mali), soit un taux moyen de 3,88 %. Ce taux ne concerne que le reste de la Commune.

Le recensement de l'année 1998, donne les résultats provisoires suivants, pour l'Arrondissement central assez proche de la commune comme indiqué dans les tableaux N°4, 5, et 6 .

1°) Tableau N°4 : Population selon le sexe

| Arrondissement | Nbre de locataire | Nbre de concession | Nbre de ménage | Hommes Année 98 | Femme année98 | Total 98 | Pop 1987 |
|----------------|-------------------|--------------------|----------------|-----------------|---------------|----------|----------|
| Niono Central | 117 | 15.755 | 25.552 | 7726 | 78956 | 156.182 | 101.560 |

2°) Tableau N°5 : Taux d'accroissement

| Arrondissement | Taux d'accroissement | Taux de Masculinité | Rapport Masculinité | Personne Par localité | concession | Personne Ménage |
|----------------|----------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|------------|-----------------|
| Niono Central | 4,0 % | 49,4 % | 98 | 1335 | 1,6 | 6,1 |
| Moyenne Cercle | 3,2 | | | | 1,6 | 5,8 |

3°) Tableau N°6 : Population selon la situation de résidence et le sexe

| Arrondissement | Résidents | Présents | Résidents | Absents | Visiteurs | |
|----------------|-----------|----------|-----------|---------|-----------|-------|
| | M | F | M | F | M | F |
| Niono centre | 75 529 | 77 409 | 1 697 | 1 547 | 1 746 | 1 499 |

L'analyse de ces trois tableaux, donne des éléments intéressants, pour une projection démographique plus cohérente et plus proche des réalités de la commune Urbaine de Niono.

En 1987 la population de la commune était de 42.894 Hts. Ce chiffre représente 42,24 % de la population totale de l'Arrondissement central de Niono. Supposant ce pourcentage dans le cas le plus favorable maintenu en 1998, appliqué à une population de 156.182 personnes, la commune urbaine de Niono compterait 65.917 habitants.

Le taux d'accroissement de 4,0 % du dernier recensement général pour l'arrondissement central doit être plus proche de celui de la commune urbaine que le taux de 3,88 % calculé pour la ville de Niono Socourani. L'étude retient donc le taux de 4,0 % pour les projections démographiques.

Elle retient également le nombre 1,6 ménage par concession, ainsi que celui de 6,1 personnes.

Ces taux retenus ont permis de calculer l'évolution de la population de la commune de Nino et du Centre-Ville et des villages du Périmètre d'Urbanisation comme indiqué dans le

tableau N°7.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE NIONO

| N° | LOCALITES | Pop 98 | Nbre Ménag | Pop 2008 | Nbre Ménage | Pop 2018 | Nbre de Ménages |
|----|-------------------------|--------|------------|----------|-------------|----------|-----------------|
| 1 | Niono Socourani (ville) | 65.917 | 1.0815 | 92.359 | 15.141 | 129.303 | 21.197 |
| 2 | Koyan N'Golobala | 1673 | 274 | 2342 | 384 | 3279 | 538 |
| 3 | Koyan Pèguèna | 1073 | 176 | 1502 | 246 | 2103 | 345 |
| 4 | Koyan coura | 1495 | 245 | 2093 | 343 | 2930 | 480 |
| 5 | Nango du Sahel | 1269 | 208 | 1777 | 291 | 2488 | 408 |
| 6 | N'Djicorobougou | 285 | 47 | 399 | 65 | 559 | 92 |
| 7 | Kouè-bamanna | 1102 | 181 | 1543 | 253 | 2160 | 354 |
| 8 | Foabougou | 1733 | 284 | 2426 | 398 | 3396 | 557 |
| 9 | Km26-coloni | 2587 | 424 | 3622 | 594 | 5071 | 831 |
| 10 | Km30 Sériwala | 1719 | 282 | 2207 | 362 | 3370 | 552 |
| 11 | Km23 Nièguè | 1015 | 166 | 1421 | 233 | 1989 | 326 |
| 12 | Km20 Nioumankè | 1155 | 189 | 1617 | 265 | 2264 | 371 |
| 13 | Km17 Mourdiah | 2310 | 379 | 3234 | 530 | 4528 | 742 |
| 14 | Mourdiah coura | 515 | 84 | 721 | 118 | 1009 | 165 |
| 15 | Kolodougou coura | 997 | 163 | 1396 | 229 | 1954 | 320 |
| 16 | N'dolla | 1137 | 186 | 1592 | 261 | 2229 | 365 |
| 17 | N'Galamadian | 535 | 88 | 749 | 123 | 1049 | 172 |
| 18 | Kala Nampala | 1865 | 306 | 2611 | 423 | 3655 | 599 |
| 19 | Kolodougou coro | 990 | 162 | 1386 | 227 | 1940 | 318 |
| 20 | Moussa Wèrè | 1370 | 225 | 1918 | 314 | 2685 | 440 |
| 21 | Siguinè (pogo) | 759 | 124 | 1063 | 174 | 1488 | 244 |
| | TOTAL | 91.555 | 15.009 | 128.178 | 121.013 | 179.449 | 29.418 |

DETERMINATION DES BESOINS EN ESPACE POUR L'HABITAT DE 1987 à 2018

L'étude retient une superficie de 300m² par parcelle d'habitation et une balance de territoire de 52% pour l'habitat et 48% pour la voirie, les Equipements, les espaces verts, etc... Ces données ont permis de déterminer le besoin en espace pour l'habitat répartie en trois phases. La première phase va de 1987 à 1998, la deuxième de 1999 à 2008, la troisième de 2009 à 2018.

Les tableaux suivants, définissent ces besoins, village par village :

Tableau N°16 : BESOIN EN ESPACE POUR L'HABITAT DE 1987 à 1998
1^{ère} Phase (ou phase d'urgence)

| N° | LOCALITES | Pop à loger | Nbre de ménages en raison 6,1p/ména | Nbre de parcelles en raison 1,6p/conc | Besoin en espace pour l'habitat |
|-------|-------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|
| 1 | Niono Socourani (ville) | 38581 | 6325 | 3953 | 228ha05a77ca |
| 2 | Koyan N'golobala | 659 | 108 | 68 | 3ha92a31ca |
| 3 | Koyan Péguèna | 423 | 69 | 43 | 2ha48a08ca |
| 4 | Koyan coura | 589 | 97 | 61 | 3ha51a92ca |
| 5 | Nango du Sahel | 500 | 82 | 51 | 2ha94a23ca |
| 6 | N'Djicorobougou | 112 | 18 | 11 | 0ha63a46ca |
| 7 | Kouè-bamanan | 434 | 71 | 44 | 2ha53a85ca |
| 8 | Foabougou | 683 | 112 | 70 | 4ha03a85ca |
| 9 | Km26 Coloni | 1019 | 167 | 104 | 6ha00a00ca |
| 10 | Km30 Sériwala | 677 | 111 | 69 | 3ha98a08ca |
| 11 | Km23 Nièguè | 400 | 66 | 41 | 2ha36a54ca |
| 12 | Km20 Nioumanké | 455 | 75 | 47 | 2ha71a15ca |
| 13 | Km17 Mouroudiah | 910 | 149 | 93 | 5ha36a54ca |
| 14 | Mourdiah Coura | 203 | 33 | 21 | 1ha21a15ca |
| 15 | Kolodougou Coura | 393 | 64 | 40 | 2ha30a77ca |
| 16 | N'dolla | 448 | 73 | 46 | 2ha65a38ca |
| 17 | N'Galamadian | 211 | 35 | 22 | 1ha26a92ca |
| 18 | Kala Nampala | 735 | 120 | 75 | 4ha32a69ca |
| 19 | Kolodougoucoro | 390 | 64 | 40 | 2ha30a54ca |
| 20 | Moussa Wère | 940 | 89 | 56 | 3ha23a08ca |
| 21 | Siguinè (pogo) | 299 | 49 | 31 | 1ha78a85ca |
| TOTAL | | 48.661 | 7977 | 4986 | 287ha65a38ca |

Tableau N° 17 : BESOIN EN ESPACE POUR L'HABITAT DE 1999 à 2008
2è phase :

| N° | LOCALITES | Pop loyer | à Nbre de ménage 6,1p/ména | Nbre de parcelle 1,6p/conc | Besoin en espace pour l'habitat |
|-------|-------------------------|--------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| 1 | Niono Socourani (ville) | 36944 | 6056 | 3785 | 218ha36a54ca |
| 2 | Koyan N'golobala | 937 | 154 | 96 | 5ha53a85ca |
| 3 | Koyan Péguèna | 609 | 100 | 62 | 3ha57a69ca |
| 4 | Koyan coura | 837 | 137 | 86 | 4ha96a15ca |
| 5 | Nango du Sahel | 711 | 117 | 73 | 4ha21a15ca |
| 6 | N'Djicorobougou | 160 | 26 | 16 | 0ha21a15ca |
| 7 | Kouè-bamanan | 617 | 101 | 63 | 3ha78a85ca |
| 8 | Foabougou | 970 | 159 | 99 | 5ha71a15ca |
| 9 | Km26 Coloni | 1440 | 238 | 148 | 8ha19a23ca |
| 10 | Km30 Sériwala | 883 | 145 | 90 | 5ha19a23ca |
| 11 | Km23 Nièguè | 646 | 93 | 58 | 3ha34a69ca |
| 12 | Km20 Nioumanké | 568 | 106 | 66 | 3ha80a77ca |
| 13 | Km17 Mouroudiah | 1294 | 212 | 133 | 7ha67a31ca |
| 14 | Mourdiah Coura | 288 | 47 | 30 | 1ha73a08ca |
| 15 | Kolodougou Coura | 558 | 91 | 57 | 3ha28a85ca |
| 16 | N'dolla | 637 | 104 | 65 | 3ha75a00ca |
| 17 | N'Galamadian | 300 | 49 | 31 | 1ha78a85ca |
| 18 | Kala Nampala | 1044 | 171 | 107 | 6ha17a31ca |
| 19 | Kolodougoucoro | 554 | 91 | 57 | 3ha28a85ca |
| 20 | Moussa Wère | 767 | 126 | 79 | 4ha56a77ca |
| 21 | Siguinè (pogo) | 425 | 70 | 49 | 2ha53a85ca |
| TOTAL | | 51.271 | 8405 | 5253 | 303ha05a77ca |

Tableau 18 : BESOIN EN ESPACE POUR L'HABITAT DE 2009 à 2018
3^e phase

| N° | LOCALITES | Pop loger | à Nbre de ménage 1,6p/ména | Nbre de parcelle 1,6p/conc | Besoin en espace pour l'habitat |
|-------|-------------------------|--------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| 1 | Niono Socourani (ville) | 51721 | 8479 | 5299 | 305ha71a15ca |
| 2 | Koyan N'golobala | 1312 | 215 | 134 | 7ha73a08ca |
| 3 | Koyan Péguèna | 841 | 138 | 86 | 4ha96a15ca |
| 4 | Koyan coura | 1172 | 192 | 120 | 6ha92a31ca |
| 5 | Nango du Sahel | 9952 | 1631 | 1020 | 58ha84a62ca |
| 6 | N'Djicorobougou | 224 | 37 | 23 | 1ha32a69ca |
| 7 | Kouè-bamanan | 864 | 142 | 89 | 5ha13a46ca |
| 8 | Foabougou | 1358 | 223 | 139 | 8ha01a92ca |
| 9 | Km26 Coloni | 2028 | 332 | 208 | 12ha00a00ca |
| 10 | Km30 Sériwala | 1348 | 221 | 138 | 7ha96a15ca |
| 11 | Km23 Nièguè | 796 | 130 | 82 | 4ha73a08ca |
| 12 | Km20 Nioumanké | 906 | 149 | 93 | 5ha36a54ca |
| 13 | Km17 Mouroudiah | 1811 | 297 | 186 | 10ha73a08ca |
| 14 | Mourdiah Coura | 404 | 66 | 41 | 2ha36a54ca |
| 15 | Kolodougou Coura | 782 | 128 | 80 | 4ha61a54ca |
| 16 | N'dolla | 892 | 146 | 91 | 5ha25a00ca |
| 17 | N'Galamadian | 420 | 69 | 43 | 2ha48a08ca |
| 18 | Kala Nampala | 1462 | 240 | 150 | 8ha65a38ca |
| 19 | Kolodougoucoro | 776 | 127 | 80 | 4ha61a54ca |
| 20 | Moussa Wère | 1074 | 176 | 110 | 6ha34a62ca |
| 21 | Siguinè (pogo) | 595 | 98 | 61 | 3ha51a92ca |
| TOTAL | | 80.738 | 13.236 | 8.273 | 477ha28a85ca |

De l'analyse de ces trois tableaux, il ressort que :

- le besoin en espace d'habitation pour la première phase (phase d'urgence), afin de recevoir l'accroissement de la populations de la Commune de Niono entre 1987 et 1998 est de 287ha 65a 38ca pour 48661 personnes répartie entre 7977 ménages à installer dans 4986 parcelles de 300m² chacune. Le lotissement déjà réalisé à Koulamba Wère peut résorber ce besoin ;

- le besoin en espace d'habitation pour la deuxième phase est de 303ha 05a 77ca pour une population de 51.271 personnes réparties entre 8405 ménages à installer dans 5253 parcelles de 300m² chacune ;

- le besoin en espace d'habitation pour la troisième et dernière phase de l'étude est 477ha28a85ca pour une population de 80738 personnes, réparties entre 13.236 ménages à installer dans 8.273 parcelles de 300m² chacune ;

- le lotissement existant de Koulamba-Wèrè pouvant accueillir les populations de la phase d'urgence, le besoin en espace d'habitation restant est de 303ha05ca77a plus 477ha28a85ca soit un total de 780ha34a62ca.

Pour déterminer le besoin total en espace d'extension de la commune de Niono il faut ajouter à ce besoin pour l'habitat, les espaces à retenir pour les grands équipements, les zones d'activités, la voirie primaire et secondaire à créer, la verdure ect...

NB : Les espaces d'extension de la commune de Niono sont à répartir entre Niono Socourani , les villages et Koulamba-Wèrè zone retenue à cet effet. Les propositions d'Aménagement peuvent diminuer les superficies calculées, en adoptant les constructions à la verticale compte-tenu du caractère spécial agricole de la zone Office du Niger.

IV ECONOMIE DE LA COMMUNE

L'économie de la Commune de Niono dépend entièrement dépendante de l'agriculture tributaire de la zone hydro-agricole de l'Office du Niger.

Le commerce, l'élevage, l'industrie et l'artisanat se sont développés au fur et à mesure de l'extension de l'agriculture. On note une expansion très timide de l'industrie et de l'artisanat.

I. SECTEUR PRIMAIRE Il est dominé par l'agriculture.

1.1. Agriculture

1.1.1. Cultures sèches

Dans la zone exondée la production qui est essentiellement axée sur le mil, le sorgho et le niébé, subit les caprices des aléas climatiques qui risque de saper le niveau de production. On y cultive également de l'arachide et du pois de terre etc....

La zone inondée par contre est une zone agricole par excellence où alternent le riz de saison et de contre saison dont le rendement a atteint 6,59T/ha (campagne 96-97).

Avec la libéralisation de la commercialisation en 1986 dans le cadre du PRMC, il y a eu l'introduction de plusieurs décortiqueuses assez pratiques, assurent les transformations du paddy en riz.

1.1.2. Maraîchage

Le maraîchage est la deuxième activité économique de la ville avec un chiffre d'affaire annuel de plus de 40 milliards de Franc CFA Niono, est la principale pourvoyeuse de la ville de Bamako en oignon.

Une superficie d'environ 262,59 ha est consacrée chaque année au maraîchage, dont près de 65% en échalote.

Le maraîchage est pratiqué dans tous les villages de la zone inondée de la commune. Les principaux produits sont : l'échalote, la patate douce, la tomate, le chou, la pomme de terre, très timidement le manioc et autres.

Les spéculations fruitières amorcent un développement embryonnaire.

Les espèces rencontrées sont la mangue, l'orange, la banane et la papaye.

Toutefois le maraîchage rencontre certaines difficultés notamment, le coût élevé des intrants agricoles (engrais chimiques) et les déprédateurs.

1.2. Elevage

Après la culture du riz et le maraîchage, l'élevage arrive en 3^e position. Il occupe plus de la moitié de la population urbaine. Le cheptel est composé de :

- Bovinsplus de 5000 têtes ;
- Ovins caprinsplus de 1500 têtes ;
- Asins.....plus de 250 têtes ;
- Porcins.....timidement ;
- Volaille.....élevage traditionnel.

Il existe dans la commune cinq types d'agro-éleveurs :

- les agro-éleveurs des casiers qui disposent de plus de la moitié des bovins (en moyenne 65 têtes/troupeaux) ;
- les petits agro-éleveurs possesseurs de moins de 10 têtes en moyenne ;
- les éleveurs professionnels (69 têtes/troupeau en moyenne) ;
- les éleveurs urbains qui possédant les troupeaux les plus importants (en moyenne 85 têtes/troupeau) ;
- les éleveurs transhumants passant par la commune.

Les raisons de l'élevage sont variables selon les groupes. L'élevage constitue une forme d'épargne, thésaurisation et de capitalisation. Le Centre Régional de Recherches Agronomiques assure la sélection des races bovines existantes.

La Commune dispose d'un marché important de bétail qui commercialise par an plus de 36400 bovins et de 62400 ovins et caprins.

L'alimentation du bétail se fait par :

- l'embouche activité connaît un essor important à Niono malgré le coût de l'aliment bétail ;

- les pâturages qui entièrement sahéliens sont reliés aux localités, aux points d'eau et aux marchés à bétail par itinéraires pastoraux (Bourtol)

-

Les maladies animales sont :

- les parasites internes et externes (gastro-intestinales trypanosomiasés, gale dermique)
- les maladies infectieuses : pasteurellose, charbon symptomatique, peri-pneumonie bovine
- les maladies aviaires : varioles aviaire, maladie de New-castle.

1.3. La pêche :

Elle est très fructueuse dans le fala de Molodo et dans les différents canaux et occupe environ 300 personnes pour une production de 164 tonnes pour un gain annuel moyen de 100.000.000F CFA, en plus de la consommation familiale.

La pisciculture est également pratiquée dans la commune. On dénombre environ 41 étangs avec d'énorme potentialité en élevage de poissons. Par ailleurs plusieurs milliers d'alevins sont récupérable lors des retraits de l'eau dans les casiers. Cependant on n'élève dans le centre piscicole (Molodo) que 1.100 alevins sur une capacité de 60.000.

Les 60% des produits sont commercialisé dans la commune urbaine et, les 40% sont auto consommés.

1.4. La chasse : (CF économie périmètre d'urbanisation)

1.5. Ressources Forestières :

1.5.1 Produit de cueillette (voir Economie du Périmètre d'Urbanisation)

1.5.2 Ressource en bois (voir Economie du Périmètre d'Urbanisation)

Dans le secteur primaire les problèmes rencontrés sont :

- le manque d'eau dans les zones exondées (profondeur des puits variant de 40 à 100m par endroit avec un coût d'aménagement très élevé) ;
- l'assèchement précoce des marres dans les zones de grand pâturage ;
- l'insalubrité des eaux en zone inondée ;
- la descente précoces des bovins dans les parcelles rizicoles avec des conflits éleveurs - riziculteurs ;
- le surpâturage accru autour des points d'eau permanents alimentés par les drains de l'Office du Niger et la dégradation de son réseau hydraulique de l'Office du Niger.

2. SECTEUR SECONDAIRE

Ce secteur concerne l'industrie et l'artisanat :

2.1. Industrie

Elle est très peu développée et ne concerne que quelques unités de transformation (boulangerie, laiterie, moulin) etc.... Le potentiel agricole, maraîcher et d'élevage promet un lendemain meilleur à l'industrialisation. Cette activité rationnellement implantée dans la zone pourrait supplanter le maraîchage dans son rang économique actuel.

2.2. Artisanat :

Il est très peu développé dans la commune et ne concerne que l'artisanat de service principalement.

3. SECTEUR TERTIAIRE

Ce secteur concerne l'Administration et le Commerce :

3.1. Administration

Tous les services sont regroupés dans le quartier « A » de la ville de Niono (CF chapitre équipements). Ces services sont d'un soutien irremplaçable pour l'économie de la commune.

3.2. Commerce

Tous les autres secteurs de l'économie contribuent à l'essor du commerce. En plus, ceci concerne les activités industrielles de première nécessité (tissus, chaussures, sucre, lait, papier, etc...). Ce phénomène fait de Niono le principal pôle de distribution de la zone qui est par ailleurs une ville cosmopolite par excellence. L'importance du commerce et sa place dans l'économie de la zone, voir du pays, n'est plus à démontrer puisqu'il regenère un chiffre d'affaire de plus de 100.000.000.000 FCFA par an.

V. ÉQUIPEMENTS EXISTANTS DANS LA COMMUNE

Il s'agit des équipements collectifs indispensables à la vie communautaire. Ils assurent à l'ensemble de la communauté des services multiples (administration, éducation, santé, sport, et loisirs etc...).

Une visite de terrain a permis d'apprécier leur répartition de ces équipements sur l'ensemble de la commune; de noter leur état sur l'ensemble de la Commune en vue de leur amélioration et de la création d'équipement complémentaire.

Pour réaliser un développement harmonieux de la ville, l'implantation de certains services dans les quartiers de l'Est dépourvus est une nécessité absolue.

1. EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Ils sont en grande partie l'héritage de l'office du Niger depuis l'époque coloniale, et se situent de part et d'autre de la route (RR 23) le tronçon Niono- Ségou. Ils comprennent :

- la Société des Travaux du Delta ;
- les bâtiments de l'office du Niger, de l'E.D.M. de la S.T.D S.A, de l'U.R.D.O.C (Unité Recherche Développement l'Observatoire de Changement) ;
- les bureaux du Cercle de Niono et la Résidence ;
- les bureaux des Impôts et de la Perception ;
- la Justice de Paix à Compétence Etendue ;
- la Gendarmerie, le Camp des Gardes et la Maison d'Arrêt ;
- les Eaux et Forêts, l'Inspection de l'Enseignement Fondamental et le Secteur des Transports ;
- les Banques (BDM SA et BNDA) ;
- les Postes (SOTELMA, O.N.P).

A ceux-ci s'ajoutent certains services dispersés dans la Ville, tel que l'Elevage. Dans la ville de Niono il existe un déséquilibre notoire dans la répartition des équipements administratifs du fait de leur concentration dans sa partie Ouest et de leur absence totale dans les autres parties

2. ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les renseignements sur les établissements d'enseignement ci-après indiqué dans le Tableau N°8 sont fournis par l'Inspection de l'Enseignement Fondamental de Niono pour l'année scolaire (1997-1998).

3. ÉCOLES FONDAMENTALES DE LA COMMUNE DE NIONO

Tableau N°8

| N° | Écoles fond. Publiques | Nbre classe | Effectifs | | | Effectifs moyens par classe |
|----|---|-------------|-----------|---------|--------------|-----------------------------|
| | | | G | F | Total | |
| 1 | Niono second cycle A | 8 | 306 | 133 | 439 | 55 |
| 2 | Niono second cycle B | 7 | 275 | 152 | 427 | 61 |
| 3 | Niono I | 6 | 471 | 370 | 841 | 141 |
| 4 | Niono II | 6 | 500 | 412 | 912 | 152 |
| 5 | Niono III | 7 | 457 | 377 | 784 | 130 |
| 6 | Niono IV | 6 | 279 | 159 | 482 | 72 |
| 7 | ÉCOLE station sahel | 4 | 140 | 92 | 232 | 58 |
| N° | Écoles fond. Privées | Nb Cl | E.F | F.E | C.T.I. F | Effectif moyens |
| 1 | École privée catho 2è cycle | 3 | G 82 | F 82 | Total 164 | 55 |
| 2 | Collège moderne général ATT | 2 | 49 | 20 | 69 | 35 |
| 3 | 2è École privée catholique | 6 | 294 | 234 | 528 | 88 |
| 4 | 1er cycle | 6 | 358 | 247 | 605 | 101 |
| 5 | Collège moderne général ATT 1 ^{er} cycle | 3 | 56 | 24 | 80 | 27 |
| | Appui au sahel | | | | | |
| | Écoles communautaires | Nb Cl | E.F | F.E | C.T.I. F | Effectif moyens |
| 1 | Siriwala km 30 | | G 135 | F 68 | Total 203 | 68 |
| 2 | Mourdiah km 17 | | 102 | 55 | 127 | 43 |

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus le constat suivant :

- les effectifs moyens dans les écoles publiques sont très élevés dans les 12 écoles fondamentales. Ils varient de 27 à 152 élèves par classe soit 55 et 61 au second cycle et de 58 à 152 au 1er cycle;
- dans les écoles privées et les écoles communautaires, les effectifs sont peu élevés, exception faite du collège moderne A.T.T. et le Sabil hidayate où l'effectif moyen au 1er cycle est de 101 élèves par classe;
- les effectifs des garçons sont plus élevés que ceux des filles.

Dans toutes les écoles, la répartition des élèves par sexe montre une présence massive de garçons par rapport à celle des filles. Une visite sur le terrain a permis de découvrir certaines réalités très saisissantes :

- une forte concentration des écoles dans la zone administrative;
- l'insuffisance de salles de classe, de terrains de sport, de mobiliers et de clôture;
- l'état de dégradation avancée de certaines salles de classe.

L'insuffisance et la dégradation de certaines classes provoquent le pléthore des effectifs et obligent à la double vacation.

En tenant compte des effectifs élevés et du taux de scolarisation (42,40% pour 1997), il s'avère nécessaire de réhabiliter, de construire des salles de classe et d'ouvrir de nouvelles écoles dans la commune.

1.2. Médersas

Elles dépendent en partie de l'Inspection de l'Enseignement Fondamental. elles sont disséminées dans la commune dans des locaux non appropriés

Tableau N°9

| N° | Medersa | Nbre classe | Effectifs | | | Effectifs Moyens par classe |
|----|--------------------|-------------|-----------|-----|-------|-----------------------------|
| | | | G | F | Total | |
| 1 | Sabil El hidayate | 9 | 395 | 316 | 711 | 79 |
| 2 | Sabil Anajate | 6 | - | - | 127 | 22 |
| 3 | Ahalya (Foabougou) | 6 | 99 | 71 | 170 | 29 |
| 4 | Medersa Sogoré | 5 | 20 | 23 | 43 | 9 |
| 5 | Ethadiatou | 6 | - | - | 235 | 40 |

Les effectifs moyens dans les médersas sont peu élevés et varient de 9 à 79 élèves par classe.

2.3. Écoles maternelles

L'éducation préscolaire est caractérisée par une insuffisance en infrastructure. Il n'existe que deux jardins d'enfants implantés dans la zone administrative. Donc un besoin immédiat se fait sentir quant à la création d'autres jardins d'enfants dans la commune. Le jardin d'enfants Tara Bouaré manque de locaux, de mobilier et de statut (voir Tableau N°10 ci-après).

Tableau N°10

| N° | Écoles maternelles | Nbre classe | Effectifs | | | Eff. moyens Par classe |
|----|---|-------------|-----------|----|-------|------------------------|
| | | | G | F | Total | |
| 1 | Jardin d'enfants de la mission catholique | 2 | 43 | 58 | 101 | 51 |
| 2 | Jardin d'enfants Tara Bouaré | 3 | 57 | 57 | 114 | 38 |

2.4. Écoles secondaires

L'Institut Pédagogique d'Enseignement Général (IPEG) est l'unique établissement secondaire de la commune. Il est situé au Nord-Ouest de la ville de Niono. Il reçoit les élèves de toutes les régions du Mali. En plus des salles de classe et des dortoirs, l'établissement possède des logements pour le personnel, deux terrains de basket, un terrain de volley bal, un terrain de

football une piste d'athlétisme, des ateliers (menuiserie, forge, maroquinerie) des rizières, des espaces pour le maraîchage et deux étables. L'IPEG de Niono est apparemment bien dotée mais il souffre énormément du manque de salles de classe et de mobiliers scolaires (voir Tableau N°11).

Tableau N°11

| N° | ÉCOLE secondaire de formation PR | Nbre Classes | Effectifs | | | Effectifs Moyens par classe |
|----|----------------------------------|--------------|-----------|-----|-------|-----------------------------|
| | | | G | F | Total | |
| 1 | I.P.E.G | 8 | 249 | 150 | 399 | 50 |

2.5. Autres Écoles Fondamentales du Périmètre d'Urbanisation

Il s'agit des écoles qui sont situées à la périphérie de la commune. ce sont les écoles de Molodo, N'Débougou et Wérikéla N 8. Elles présentent les mêmes aspects et connaissent les mêmes problèmes que les écoles de la commune (voir le Tableau N°11 ci-dessous).

Tableau N°11

| N° | Écoles | Nb classes | Effectifs | | | Effectifs moyens par classe |
|----|------------------------------|------------|-----------|-----|-------|-----------------------------|
| | | | G | F | Total | |
| 1 | Molodo 2ème cycle | 2 | 44 | 13 | 57 | 29 |
| 2 | Molodo 1 ^{er} cycle | 6 | 494 | 347 | 841 | 141 |
| 3 | N'Débougou | 6 | 504 | 391 | 895 | 150 |
| 4 | N'Débougou E. privée | 1 | 22 | 11 | 33 | 33 |
| 5 | Wérikéla N8 | 6 | 459 | 238 | 638 | 107 |

2.6. État et commodité des écoles dans la commune de Niono.

Cette étude porte sur l'état des lieux, la salubrité l'hygiène et le confort des élèves et des maîtres, dans les écoles de la commune.

2.6.1. Écoles Publiques

- l'Institut Pédagogique d'Enseignement Général (IPEG) :La clôture ne sécurise pas l'établissement (fil de fer). Les eaux souillées, de toilettes ne sont pas absorbées (nappes phréatique très superficielle);

- le Groupe Scolaire de Niono I, Niono II, Niono III, Niono IV, Niono 2^{ème} cycle A et Niono 2^{ème} cycle B :

- manque de sécurité violation du domaine scolaire, manque de battants pour les portes et fenêtres;

- absence totale d'eau potable;
- insuffisance d'édicules et absence d'entretien;
- manque d'électricité, de bibliothèque;
- effectifs pléthoriques dans les salles de classe de plus de 2000 élèves dans un domaine étroit et poussiéreux;
- conditions d'hygiènes précaires.

École du Sahel :

- Domaine scolaire non sécurisé
- manque d'eau potable.

2.6.2. Écoles Privées :

- École privée catholique :

- Domaine scolaire non sécurisé;
- manque d'eau potable.

- Collège A.T.T

- humidité permanente (nappe phréatique superficielle);
- manque de clôture;
- manque d'eau potable.

- Écoles Médersas

- non respect des normes pour la plus part des salles de classe ;
- précarité du mobilier ;
- manque d'espace vital;
- manque d'eau potable.

- École Communautaire de km 30 :

- mauvaise orientation des salles de classe;
- manque de clôture ;
- manque d'eau potable.

- **École de Base de Niono Extension :**

- manque de clôture;
- manque d'eau potable;

3. ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX

3.1. Centre Commercial

Il est situé au centre ville de Niono et regroupe en général tous les établissements commerciaux. Il constitue un secteur primordial, un pôle d'attraction et un facteur important de développement pour la commune. Le marché hebdomadaire (foire) se tient le Dimanche de 6 heures à 18 heures. C'est le lieu des échanges commerciaux entre les paysans du Kala, du Kouroumari et les commerçants venant des autres localités et même de la sous - région. Les Dimanches, la foire déborde sur les rues Bedi Dem, Daouda Diawara, Amitié Niono-Hollande jusqu'à la gare routière, située non loin du marché.

Le marché de Niono n'offre aucune possibilité d'extension, et les concessions aux alentours sont transformées en boutiques et magasins.

Il existe aussi des pointes de vente, annexes du marché hebdomadaire tels que: Lafiabougou C3; Koloni; Koyan Peguena et Pont-Rouge. Il serait souhaitable dès à présent de prévoir un autre emplacement pour le transfert du marché hebdomadaire, l'aménagement l'existant et la création d'autres marchés.

3.2. Gare Routière

Son emplacement est exiguë. Il est préférable qu'elle soit transférée dans une autre zone.

4. ÉQUIPEMENTS SPORTIFS CULTURELS ET ARTISTIQUES

4.1. Équipements Sportifs

4.1.1. Complexe Sportif et Culturel

Il comprend :

- un terrain de football (avec 1 tribune couverte en tôles)
- un terrain de Basket-ball
- une salle de spectacles
- un bureau pour les animateurs de jeunesse.

4.1.1. Autres terrains de Sports

Il existe au niveau de chaque groupe scolaire, un terrain de football provisoire. L'I.P.E.G possède des terrains de sport bien aménagés.

Dans les quartiers, il n'existe aucune infrastructure sportive. La place des festivités (défilés et autres) face au cercle sert parfois d'aire de jeu.

En conclusion les matériels sportifs et culturels sont insuffisants.

4.2. Équipements Culturels et artistiques

Ces équipements font presque défaut. Ceux qui existent sont mal repartis. On peut citer entre autre :

- le Cinéma- (Kala-Ciné);
- le Centre TARA BOUARE;
- et la Bibliothèque du Cercle.

Cette dernière occupe l'ancienne salle de conférence de la Maison du Peuple. Son transfert serait souhaitable au complexe sportif et culturel, car son emplacement actuel n'est pas approprié.

A celle-ci, il faut aussi citer les bibliothèques scolaires et celle de la mission catholique.

Pour une meilleure répartition des équipements, il serait souhaitable de doter les quartiers de l'Est et du Sud (Kouloumba-Wéré) de centres d'animation sportifs, culturels et artistiques. Il manque souvent d'espaces libres de loisirs communément appelés "places publiques".

5. EQUIPEMENTS CULTUELS

5.1. Mosquée de Vendredi de Niono

- la mosquée de vendredi, la première mosquée de la ville. En 1969 sous la conduite d'un maçon de Djenné, nommé Bary démarrèrent les travaux de construction de cette mosquée. Les architectures africaine et contemporaine y sont combinées.

En 1983, elle remporte le 1er prix d'Aga Khan et es classée en 1997 patrimoine mondial. Ensuite son agrandissement a été proposé par les autorités locales pour mieux contenir les fidèles qui deviennent de plus en plus nombreux.

- à côté de celle-ci, il faut ajouter de nombreuses mosquées au niveau de la commune.

5.2. Écoles Coraniques

Il existe plusieurs écoles coraniques à travers dans la commune. C'est en plein air et dans les vestibules que les élèves reçoivent des cours.

5.3. Les Églises

- l'Église catholique est situé dans le quartier de la mission, dans la zone résidentielle de l'office du Niger.

- l'église protestante est située non loin du Centre d'Accueil

5.4. Cimetières

Le cimetière principal ou grand cimetière musulman, est situé, précisément au quartier "B", s'étend sur une superficie de 5 hectares et est entièrement clôturé en parpaings. Avec un rythme élevé des enterrements (4 par jours) et sa position en pleine zone d'habitat) il est nécessaire de prévoir dès à présent un nouveau site.

En outre il faut citer les cimetières des autres quartiers de la commune et le cimetière chrétien situé derrière l' I.P.E.G.

6. ÉQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES

La structure socio - sanitaire comprend deux services à savoir : le service social, et le service de santé.

Cette structure joue une double fonction; c'est à dire le rôle de Centre de Santé de Référence du cercle et de Centre de Santé de la ville.

Il regroupe dans son enceinte plusieurs blocs:

- le Bloc de la Médecine 26 lits

- le Bloc de la Chirurgie 22 lits

- le Bloc de la Maternité 18 lits

- le Bloc de la Radiologie équipé

- trois autres Blocs: abritent les Santé Maternelle et Infantile (SMI),le service social; le bureau du Médecin Chef, le Secrétariat, le Laboratoire, le Service d'Hygiène et le PEV (Programme Élargie de Vaccination).

A ceux-ci s'ajoutent d'autres annexes entre autres : les magasins, la pharmacie point de vente des médicaments essentiels, la salle des agents de garde, le guichet des entrées la morgue, le cabinet dentaire.

Les taux d'occupations des lits au centre de santé: sont les suivants:

- à la maternité 54,00%
- en chirurgie 18,03%
- en médecine 47,20%

En perspective, dans le plan quinquennal 1995-1999 du service socio - sanitaire, il est prévu la construction de 2 CSCOM pour la commune; celui de Niono Extension (Koulamba wèrè) est en voie de construction. Ainsi il existe 2 aires de santé dans la commune de Niono.

En application de la politique sectorielle de santé du Mali, il existe un comité de gestion de cercle pour la structure de référence.

A côté du service socio- sanitaire, il existe des mini - cabinets privés. il existe 5 pharmacies y compris celle du centre de santé de Niono.

Dans un rayon de 15 km, on retrouve :

- à N'Débougou 1 CSCOM géré par 1 médecin privé
- à WEREKELA 1 CSCOM
- à Molodo 1 CSCOM gré 1 par médecin privé.
- au centre régional de recherches Agronomiques existe une infirmerie de INPS.
- à l'IPEG il existe une infirmerie
- le lazaret est en ruine, et se situe au Sud non loin de Niono sur l'axe Niono-Ségou.

N.B : Actuellement on note, premièrement l' inexistence de CSCOM fonctionnel dans la commune de Niono, deuxièmement on constate que la médecine privée n'a pas accès aux médicaments essentiels pour les besoins de leurs patients

Situation du Personnel de la Santé et de l'Action Socio - Niono

| | |
|---------------------------------------|------------------------|
| Médecin | 3 + 2 du privée |
| FDF | 4 |
| Sage femme | 2 |
| Technicien supérieurs | 3 |
| Gestionnaire | 2 |
| Technicien sanitaire | 1 |
| Technicien de Développement Sanitaire | 2 |
| ATS | 2 |
| TL | 2 |
| Magasinier ME | 2 |
| Aide-comptables | 2 |
| Secrétaire | 1 |
| Matrones | 5 |
| Chauffeurs | 3 |
| Total | 40 + 2 privés----->42. |

Du constat, il ressort que la commune de Niono profite du centre de référence assez bien doté en équipements socio - médicaux.

7. EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le tourisme est très peu développé à Niono. Néanmoins on remarque souvent la présence de certains touristes dans la ville.

On peut retenir comme sites touristiques :

- les installations de l'Office du Niger;
- la Mosquée du vendredi de Niono;
- le Centre Régional de Recherches Agronomiques
- et le marché à bétail.

Dans le but de promouvoir les activités touristiques considérées à la fois comme activités économiques et culturelles, on peut procéder à l'aménagement de ces sites.

Les hôtels et les bars de la ville sont : le centre d'accueil, le Bougoufiè, le pied à terre, le wèrèba , le centre de formation agricole, le colon bar, le bar rizière. La capacité du centre d'accueil est de 23 lits dont 9 à deux places et 14 à une place, pour un total de 16 chambres. Le Centre International de Conférences et Formation offre plusieurs chambres, mais se situe presque hors de la ville à l'Ouest.

La capacité d'accueil de la ville est faible.

8. EQUIPEMENTS D'ELEVAGES

8.1 Abattoir

Situé à l'Est de la ville, l'accès de l'abattoir est difficile à cause des carrières de banco. Il ne comporte pas de clôture, l'aire d'abattage est insalubre. Sa capacité est de 10 bovins et 10 ovins et caprins. L'abattage journalier en moyenne est de 3 à 4 bovins et 5 à 10 ovins et caprins. Ce taux est faible à cause des abattages clandestins, de la situation dégradante de l'abattoir et de son d'insalubrité. La réhabilitation de l'existant ou la construction d'un abattoir moderne s'avèrent nécessaires.

8.2. Marché à Bétail

C'est un marché national encadré par l'Office Malien du Bétail et de la Viande (l'OMBEVI). Il est situé à coté du Centre Régional de Recherche Agronomique a l'Est de la ville. Sa capacité d'accueil est de 2000 têtes mais le marché reçoit par foire hebdomadaire 600 à 1000 bovins et 800 à 1000 ovins, caprins. Les animaux proviennent de Niono, Ténénkou, Macina et Léré.

Ce marché très proche de la ville mérite un aménagement.

8.3. Pharmacies vétérinaires

Les pharmacies vétérinaires de la ville sont au nombre de deux (2), toutes installées dans le centre commercial.

9. EQUIPEMENTS DE COMMUNICATION

9.1. Les Radios FM

Il existe trois radios locales qui couvrent la commune et ses environs à savoir : Radio "Tièssiri"; Radio Colon, Radio Delta.

9.3 La télévision

Les images de la Télévision Nationale sont perçues difficilement. Cependant certaines personnes reçoivent les images étrangères, grâce aux antennes paraboliques.

10. EQUIPEMENTS FINANCIERS

10.1. Caisses Villageoises

Elles sont au nombre de 14 dans la commune et se repartissent ainsi :

- Niono - ville DID (Développement International des jardins)
- Gnomanké D.I.D
- Sériwala D.I.D
- Kouyan Peguena C.I.D.R (Centre International de Développement et de recherche).
- Kouyan Koura C.I.D.R
- Kolodougou-Coura C.I.D.R Km 26 Koloni F.D.V.
- Nango Sahel F.D.V.
- Km 17 Mourdiah F.D.V. (Fond de Développement Villageois)
- Moussa Wèrè F.D.V.
- Fouabougou F.D.V.
- Niégué Km 23 F.D.V.
- Koué F.D.V. et Km 26 Koloni F.D.V.

10.2. Banques

Elles sont au nombre de trois : BNDA BDM-SA et BMCD

10.3. Assurances

Elles sont au nombre de deux : CNAR SABUYUMA

11. ESPACES VERTS ET JARDINS

Le couvert végétal est abondant. On constate les plantations d'arbres dans les concessions et le long des voies, la présence des vergers et des plaines verdoyantes (rizières) autour de la ville.

VI. VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET ASSAINISSEMENT

1. Réseau de voiries

Le réseau est constituée par l'ensemble des voies de la commune. Le trafic Est-Ouest est amélioré par la construction récente de 3,410 km de voies par l'ONG Alphalog. Les liaisons Nord - Sud, sont pénibles, à cause de l'état des routes. En outre il faut la traversée de la ville par RR23 et l'existence de beaucoup de pistes rurales à travers la Commune.

Les voies les plus utilisées de la ville mesurent environs, 39,25 km réparties comme suit :

- voies bitumées, longueur 9,340 km
- voies Alphalog, longueur 3,410 km
- voies les plus fréquentées constituées essentiellement par les digues de protection de canaux d'irrigation, longueur 26,285 km
- voies importantes impraticables, longueur 0,490 km.

Le réseau dans son ensemble est dégradé et impraticable, pendant l'hivernage. Dans le Centre - Ville toutes les voies sont occupées par les marchands, les artisans (essentiellement les mécaniciens) et les gros porteurs. Ce phénomène est dû l'essor économique significatif de la ville (le marché actuel a quintuplé ; la Foire hebdomadaire dure pratiquement quatre (4) jours de la semaine).

La nature et le niveau du sol (7m en dessous du niveau du fleuve Niger), la hauteur de la nappe phréatique et la quasi humidité du milieu, ne permettent pas une longue vie pour la latérite. Dans ces conditions le bitumage est recommandé car plus efficace.

L'érection de la « RR 23 » en route nationale « RN » en direction de Tombouctou sera bénéfique.

2. RESEAUX DIVERS

2.1. Réseau d'Électricité

2.1.1. Historique

La centrale thermique de Niono, au début était destinée à couvrir les besoins en Energie électrique des unités industrielles de l'office du Niger, des localités de Niono ville, N'Debougou, Molodo et les cités ouvrières.

Elle était équipée de 3 groupes Diesel type G.55 (marque Russe) d'une puissance de 500 KVA chacun.

Les travaux d'installation et de mise en œuvre se sont déroulés comme suit :

- 1965-1969 Implantation des groupes
 - 1967-1969 Construction des lignes de transport moyenne tension (6300 volts à destination de Molodo, N'Débougou. Station du Sahel).
 - 1970 Les premiers essais de la centrale G 65 furent consacrés à la dernière campagne d'usinage du coton ;
 - 1976 Construction d'une ligne Aérienne moyenne tension 6300 volts longue de 3 km pour l'alimentation de la rizerie à N'Débougou et d'une sereine moyenne tension 6300 en dérivation du réseau de transport du Sahel pour l'alimentation de la BDM.
 - 1978 Remplacement de certains transformateurs par d'autres plus puissants à cause de la croissance des besoins :
 - du Transfo de 180 KVA par un autre de 320 KVA ;
 - du Transfo de 63 KVA par un autre de 180 KVA à Molodo;
 - du transfo de 63 KVA par un de 180 KVA du Centre de Formation Agricole;
 - la même année :
 - Construction d'un poste de transformation pour la desserte du côté Est de la Ville de Niono ;
 - Construction d'un réseau de transport moyenne tension pour la desserte des villages du km 23 et la ferme SENENCAIERE;
 - 1990 Mise hors service des groupes russes vieux de plus de deux décennies;
- à l'occasion de son 75ème anniversaire, la SA -PNEEM (Société Hollandaise d'Électricité) a décidé d'aider particulièrement la ville de Niono où résidait une forte colonie Hollandaise dans le cadre des projets A.R.P.O.N et P.S.I. Le montant de l'aide attribuée était de 150.000.000 francs CFA. Pour trois volets prioritaires identifiés par les responsables politiques et administratifs de la Ville à savoir : Assainissement (A.S.), Eaux Potable (E.P.), électrification (E.L.) d'ou le nom du projet ASEPEL.
- 1991 Fourniture de 3 groupes caterpillard de 450 KVA en remplacement des groupes G; 65 existants;
 - 1991 Démarrage du fonctionnement de la Centrale.
 - 1995 Transfert de la Centrale à la Société Energie du Mali suite à la restauration de l'Office du Niger (Avril 1994).
- Depuis cette date les installations électriques et la Centrale sont gérées par la dite société

2.1.2. Etat du réseau

a) Réseau Moyenne Tension

Sa tension est de 6300 volts avec satisfaisant.

Des habitations ont été construites sous le réseau de transport moyenne tension dans le secteur de la Ville de Niono ;

Les transformateurs abaisseurs et la tension sont de 6300 volts à 400 volts.

b) Réseau Basse Tension (BT)

Ils sont vétustes dans la ville de Niono et banlieue.

Les lignes de dérivation de sections très faibles sont souvent trop longues.

Certains quartiers ne sont pas électrifiés (quartier C3, Kouyan PEGUENA, KOUYAN, N'Golobala, Niono Extension, Koulamba – Wéré).

Il n'y a pas d'éclairage publics dans la ville.

c) Equipements de l'Usine et de la commune

Ils concernent :

- trois groupes Caterpillar de 450 KVA;

- un Transformateur Elevateur 400/6300V;
- vingt Transformateurs Abaisseurs dont la puissance varie entre 50 KVA et 320 KVA;
- un Réseau M.T comprenant 4 Départs moyenne tension à la centrale qui sont :
 - départ Niono (Cité), longueur du réseau souterrain 0,500 km
 - Station Sahel, longueur du réseau Aérien 5,097km
 - N'Débougou, longueur du réseau Aérien 14,843km
 - Molodo, longueur du réseau aérien 5,230km.

- les lignes de dérivations du réseau moyenne tension en direction :
 - Bagadadji (km36), longueur 0,116 km ;
 - Seriwala (km30), longueur 0,100 km ;
 - Logement chef casier longueur 0,100 km ;
 - Poste 5 (B5 Niono) longueur 0,025 km ;
 - Poste 6 (POMPE 2 Archimède de c3, longueur 0,237,65 km ;
 - Poste km 23 et km 20 (KLU), longueur 4,380,66 km ;
 - B.D.M (S.A.) Niono, longueur 0,450 km ;
 - C.I.C.E. Niono, longueur 0,025 km ;
 - I.P.E.G. Niono, longueur 0,300 km ;
 - Rizerie N'Débougou, longueur 3 km.

- un réseau B.T comprenant les postes ci-après :

- Poste ON (P1), longueur 3,088 km ;
- Poste BDM (P2.), longueur 3,301 km ;
- Poste B1 P3 (P3), longueur 5,566 km ;
- Poste B4 P4 (P4), longueur 5,511 km ;
- Poste B5 (P5), longueur 1,824km ;
- Poste C3(P6) = 0,844 km ;

- Postes Foabougou, longueur 1,536 km ;
- Poste Seriwala, longueur 1,255 km ;
- Poste Rizerie N'Débougou, longueur 1,132 km ;
- Poste Zone N'débougou, longueur 1,132 km ;
- Poste de Bagadadji, longueur 0,150 km ;
- Poste Chef casier guibre, longueur 0,150 km ;
- Poste C.I.C.F. longueur 1,229 km ;
- Poste Molodo, longueur 2,994 km ;
- Poste km 20 et ferme, longueur 1,134 km ;
- Poste km 23, longueur 0,977 km ;
- Poste N3 (Nango), longueur 1,403 km

Le nombre d'abonné est de 1424.

2.2. Adduction d'eau

Il existe une station de pompage dans le quartier Administratif gérée par l'Office du Niger. Le réseau d'Adduction d'Eau installé en 1954 est très vétuste.

Il est équipé de :

- un château métallique de 14m³ ;
- un château métallique de 27 m³ ;
- un forage d'une profondeur de 60m environ avec une pompe immergée de 2,2 kw.

En outre il existe quelques forages acquis dans le cadre du projet ASEPEL :

- deux puits publics (place du marché- centre Tara Bouaré),
- une pompe Archimède a été placée en 1991 par le projet SEPEL pour le refoulement des Eaux du collecteur de la ville.

Les quartiers populaires de la ville et les villages environnant ne sont pas équipés d'un réseau d'adduction d'eau. Les puits en ces lieux sont pollués à cause de la montée de la nappe phréatique qui contaminé les eaux des toilettes abondamment utilisées par une population très dense. L'eau provenant du réseau du quartier Administratif n'étant pas traité avant distribution ainsi le problème d'eau reste préoccupant dans l'ensemble de la Commune.

2.3. Réseau Téléphonique de Niono

Le réseau téléphonique de la ville de Niono, des localités de N'Denboungou et de Diabaly fonctionne avec un système de téléphonie rurale de type l'IRT 1.500.

La ville compte soixante trois (63) abonnés réels. Le réseau est saturé, le système ne pouvant prendre que quatre vingt quinze (95) abonnés, dont plusieurs voies sont défectueuses. Actuellement plus de cent demandes de téléphone restent insatisfaites.

Pour la satisfaction de la clientèle, la construction central téléphonique est nécessaire, à défaut, l'installation d'un système à grande capacité est indispensable. Il est important de rappeler que, Niono occupe le second rang en matière de recettes après la ville de Ségou, dans la région.

L'installation d'un système à grande capacité ou la construction d'un central, nécessite la reprise totale du réseau téléphonique à Niono.

3. ASSAINISSEMENT

3.1. Drainages des eaux de ruissellement

Un système cohérent d'évacuation des eaux de pluie a été conçu et exécuté sous la colonisation dans la zone du quartier Administratif. Actuellement il est composé de caniveaux aboutissant au collecteur principal traversant la ville d'Ouest en Est sur 9,7km avec une faible

pente de 0,06 m par km et est obstrué presque partout provoquant la stagnation d'eau. Ce phénomène résulte du non respect des normes qui sont d'au moins 0,1 km permettant l'auto-curage pour une profondeur variant entre 0,95 et 2,00 m.

Dans la ville il existe 19,940km de caniveaux dont 15,300km sont réalisés par l'ONG Alphalog . Pour protéger ces voies la construction de routes assainies peut résoudre pour une bonne part le problème de drainage des eaux pluviales à Niono. Le drain collecteur principal est obstrué par les ordures provenant des nombreux dépotoirs installés tout au long et des rejets directs dans son lit par les populations.

Ce phénomène est de nature à amener un dysfonctionnement de la pompe d'Archimède installée pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement. En aval de la pompe d'Achimède, l'eau refoulée revient à cause de l'eau est dû à l'obstruction du drain par des herbes sauvages et, parfois volontairement par des propriétaires des vergers existant dans la zone.

Le drainage des eaux de ruissellement s'est amélioré, après l'intervention de l' ONG Alphalog.

Les suggestions pour l'évacuation des eaux de ruissellement sont. Les suggestions pour les eaux de ruissellement sont :

- création de nouveaux caniveaux dans les quartiers qui en sont dépourvus ;
- curage et construction du drain collecteur principal et de tous les caniveaux existants ;
- conception d'un réseau cohérent de drainage dans la zone de Koulamba -Wèrè ;
- conception d'un réseau cohérent d'évacuation des eaux pluviales dans tous les villages devant constituer les futurs quartiers satellites de la commune ;
- création d'une taxe d'assainissement dans la commune ;
- responsabilisation de l'administration (services techniques intéressés) des ONG et des GIE ;
- implication des populations à travers des actions directes sur le terrain ;
- sensibilisation permanente des populations à travers des campagnes d'I.E.C et les médias (presse écrite, parlée et télévisuelle).

3.2. Eaux usées et excréta

3.2.1. Eaux Usées Domestiques, Industrielles et Chimiques.

Les eaux usées de toutes sortes sont déversées directement soit dans les caniveaux existants dans les quartiers populaires ou par épandage dans les rues. Cette pratique est très dangereuse pour la santé des hommes et des animaux, principale cause de la plupart des maladies d'origine hydrique.

3.2.2. Eaux Usées Vannes et Excréta :

Les concessions ont des dimensions de 15m X 15m en général. Les eaux usées vannes et excréta sont évacués dans des latrines (fosses d'aisance traditionnelles) et des respectables non

aménagés (puisards traditionnels dans les rues). Ce phénomène est à la base de la pollution de la nappe phréatique qui est à 2m dans la ville, parfois même moins. L'importante quantité d'engrais utilisé dans les rizières et autour de la ville pollue également les eaux souterraines.

Les eaux usées constituent un très grand problème dans l'assainissement de la ville, les distances réglementaires les plus élémentaires sur le plan hygiénique ne pouvant être respectés, faute d'espace dans les concessions.

Ceci nécessite la construction d'un réseau d'égout à fin de palier la pollution de l'eau de consommation. Il serait intéressant de réaliser des forages dans les villages, de traiter et de suivre la qualité de l'eau de consommation

L'évacuation des eaux usées et excréta se fait comme suit :

- par les fosses :

- les latrines a fosse humide (les plus répandues) ;
- les latrines à fosse sèche (de fasso-kanu) ;
- les latrines surélevés ;
- les fosses septiques (logements administratifs).

Les volumes des latrines varient de 2m³ 25 à 4m³ 50 avec des dimensions variant de 1m 5 x 1m 5 à 3m x 1m x 1m 5.

- dans la rue :

- directement déversées dans la rue (eaux usées) ;
- dans des respectacles ;

- dans les trous (excréta solides) ;

- par des spiros

- à traction asine
- à traction motorisée

Le lieu de décharge commence à poser des problèmes ; les champs où sont déposées les excréta, sont de plus en plus interdits par les propriétaires qui craignent un excès potassique dans le sol.

3.3. ORDURES MENAGERES

3.3.1. Généralités

Les ordures ménagères constituent un problème et préoccupant de l'assainissement. En effet, la densité élevée de la population, les habitudes de vie des populations (parkage d'animaux à domicile, stockages des sous-produits et de moyens agricoles à la maison) et le développement des activités commerciales, font que la ville de Niono produit un volume important d'ordures, dont la gestion est rendu difficile par les pratiques suivantes :

- dépôt des ordures devant les maisons ;
- mauvais choix des dépotoirs ;
- faiblesse des quantités d'ordures transportées quotidiennement par le système de ramassage par charrettes attelées ;
- faible sensibilisation des populations dans la collecte, le conditionnement et l'évacuation des ordures ;
- manque de suivi quotidien dans le nettoyage du marché.

3.3.2. Production des ordures

Après enquête 2778 concessions habitées ont été dénombré.

Pour déterminer la quantité d'ordure produite par personne et par jour, une enquête sur un échantillon représentatif a démontré qu'une famille de 10 personnes dégageait 12 kg d'ordure solide par jour d'où une moyenne de 1,2 kg d'ordure solide environs par personne. Ces ordures sont généralement composées de sachets en plastiques, de papiers, de vieux chiffons et de banco de reste d'aliment et de fruits et légumes pourris du marché. Le poids spécifique des ordures varie de 290g/litre à 690g/litre.

3.3.3. Conservation et conditionnement des ordures

a) Dépotoirs

Les dépotoirs ont été conçus surtout le long du drain collecteur et sont gênants et encombrants. Le temps de séjour des ordures ne devant excéder deux jours est toujours dépassé. Les cadavres d'animaux ainsi que les déchets y sont déposés. Les familles avoisinantes souffrent beaucoup d'inhalation d'odeur nauséabondes émanant de ces dépotoirs dont leur transfert est souhaitable.

b) Poubelles :

Elles sont constituées par des barriques tronquées.

c) Ramassage des ordures

Il est effectué par des charretiers qui passent quotidiennement de porte en porte pour vider les poubelles ; ces ordures sont acheminées en dehors de la ville.

Il arrive souvent que les paysans achètent ces ordures pour remblayer leurs concessions, la rue ou l'utilisent comme fumier dans leurs champs.

d) Périls dus aux ordures

Niono est une ville où tout est presque vert, les eaux usées mêlées aux excréments se transforment en une bouillie nauséabonde. Les ordures entassées devant les portes, les dépotoirs remplis à ras bord rendent la ville favorable à la prolifération des mouches, moustiques rongeurs et insectes nuisibles à la santé de l'homme.

3.4. Assainissement du marché

Le marché de Niono, un des plus actifs du pays s'étend à peu près sur 1 hectare et demi et est occupé en permanence par environ 1221 exploitants.

Le Jeudi, ils sont environ au nombre de 500 à occuper temporairement les rues limitrophes du marché. Dimanche, jour de Foire Hebdomadaire on peut dénombrer environ 1.000 marchands temporaires, assis aux alentours, immédiats du marché. Cette situation contribue à la production d'ordure de toute nature. Il résulte des dépôts d'ordures anarchiques.

Le marché à légumes ne répond à aucune norme d'hygiène car les légumes sont étalés par terre et rarement sur des tables. La boucherie en ruine, est insalubre, exigüe et manque d'eau. La viande, de l'abattoir à la boucherie est transportée par charrettes à deux roues sans protection dans des conditions non requises.

Nous constatons que les règles élémentaires d'hygiène alimentaire ne sont pas respectées dans le marché.

3.4 Hypothèses

L'amélioration de l'Assainissement de la ville nécessite :

- information et sensibilisation de toutes les couches sociales (campagne I.E.C) --
- organisation de prix de compétition sur la propreté entre les populations ;
- mise à la disposition des G.IE des moyens adéquats pour assurer un ramassage régulier
- une plus grandes amélioration des services techniques ;
- encouragement au projet Alphalog dans l'exécution de ses programmes ;
- identification de décharges appropriés ;
- réhabilitation du marché et son extension.

VII. TRANSPORTS

Les données relatives au transport sont fournies par le secteur des transports, la Brigade Territoriale de Gendarmerie et les organisations professionnelles des transporteurs (CTR, SYNTRUI et SATINE).

Elles concernent :

- la situation actuelle des transports ;
- le développement du transport et de la sécurisation des cultures.

1. SITUATION ACTUELLE DES TRANSPORTS

Les types de transport sont :

1.1. Transport Routier

Il se pratique de façon informelle. Malgré cette situation les transporteurs sont regroupés au sein de trois organisations professionnelles (CTR, SYNTRUI et SATINE).

La commune compte à son actif 338 véhicules soit 30 % du parc. Les véhicules de transport de marchandises solides sont au nombre de 2968 par an , ceux des personnes 2 382 par an et ceux des liquides 287 par an.

N.B. Ces chiffres sont enregistrés à partir d'un seul poste entre Niono et Ségou. Les mouvements vers le Nord échappent à l'appréciation du secteur des transports.

Les tableaux suivants indiquent les mouvements des véhicules et du parc auto.

1.1. Mouvement des véhicules

Il se présente suivant le tableau N°13.

Tableau N°13

| DESIGNATIONS | Unité | 1994 | 1995 | 1996 | MOYEN/AN |
|---|-------|---------|--------|--------|----------|
| Nb véhicules partant à vide | V | 188 | 171 | 114 | 158 |
| Nb véhicules partant chargés | V | 1741 | 2467 | 3329 | 2513 |
| Nb véhicules entrant chargés marchandise solides | V | 818 | 1121 | 1391 | 1110 |
| Nb véhicules entrant chargés marchandise liquides | V | 251 | 289 | 319 | 287 |
| Nb véhicules marchandises | V | 1841 | 3233 | 1830 | 2968 |
| Nb véhicules voyageurs | V | 1446 | 2616 | 3082 | 2 381 |
| Fret en partance de Niono | T | 40849 T | 5694 T | 72155T | 39 566 |
| Fret à destination de Niono (Fret solide) | T | 21065 T | 25956T | 29588T | 7446 |
| Fret liquide à destination de Niono | M3 | 6532m3 | 7350m3 | 8455m3 | |

1.1.2. Mouvement des Passagers

Il est régulier mais très important pendant la campagne commerciale (voir Tableau N°14 ci-dessous).

Tableau N°14

| Périodes | Nb de passagers à l'arrivée | Nb de passagers au départ |
|-----------|-----------------------------|---------------------------|
| Hivernage | 20p/j | 80p/j |
| Campagne | 190p/j | 80p/j |

1.1.3 Situation du Parc auto

Cette situation est faite à partir du registre de ré- immatriculation qui est le seul document approprié à cet effet (voir tableau N°15).

| Désignations | Effectif | Observations |
|--------------------------------|----------|--|
| Tracteurs routiers | 2 | L'effectif fonctionnel est encore plus faible. |
| Semi-remorque | 2 | |
| Camion 10-15T | 21 | |
| Véhicule léger (Personnel | 139 | |
| Camionnette | 136 | |
| Véhicules des services Publics | 40 | |

Cet effectif représente à peu près les 30% du parc dont l'entretien et l'exploitation de ce parc demandent:

- l'existence d'une gare routière;
- l'implantation de station service pour distribuer le carburant;
- et l'émergence de garages d'entretien.

1.1.4 Gare Routière

L'actuelle gare routière se situe entre le marché et le canal Rétail, à quelques 400 m du Centre de Santé. D'une superficie de 2100 m² et reçoit régulièrement 500 véhicules, pour une capacité théorique légèrement supérieur à 200 véhicules. Elle exiguë, et dessert les villes de : Bamako, Ségou, Sikasso et Koutiala, ainsi que la Mauritanie.

1.1.5. Station Service

On dénombre 6 stations services dont 3 sont situés au coeur du centre commercial actuel.

1.1.6. Garages

Les garages au nombre de dix (10) occupent dans la majeure partie des cas les voies publiques ou les concessions à usage d'habitation.

1.2. État du Transport Aérien

Le transport aérien est presque abandonné. Les Aérodrômes de Molodo et Bagadji (km 26), ne sont pas très opérationnels. Cette situation est préjudiciable à la sécurisation des cultures, la lutte anti - acridienne dans la zone n'étant plus convenablement assurée.

1.3. État du Transport par Pirogues

Le transport par pirogue dans une zone inondée est nécessaire cependant, il n'est pas assez développé, malgré son apport dans le mouvement des hommes surtout entre Niono et Molodo. Les pirogues sont principalement utilisés pour la pêche.

1.4. État du Transport par charrettes

Le transport par charrettes est très développé et il joue un rôle important dans l'économie

Le nombre de charrettes est si élevé que les cours les rues en sont encombrés.

Les pousse-pousse, très nombreux, constituent de véritables, dangers pour la circulation surtout les jours de foires. Bien que très important leur circuit de ses pousse-pousse nécessite une meilleure organisation.

1.5. Problèmes auxquels sont confrontés les transports

Ils concernent :

- le manque de professionnalisme;
- le manque d'organisation surtout dans le domaine de la gestion de fret (inexistence de bureau du fret);
- le manque d'information des usagers en matière de circulation routière;
- l'insuffisance de formation des acteurs de transports;
- l'inobservation des règles élémentaires en matière de circulation routière par les usagers;
- l'inadaptation de l'actuelle gare routière (proximité du canal bétail qui peut transporter une maladie épidémique venant d'ailleurs vers les innocentes populations) ;
- l'insécurité des personnes et des biens dans la gare routière qui n'est pas clôturée;
- l'insalubrité, la pollution et l'obstruction des voies par les véhicules en instance de réparation ou même par les garages ;
- la divagation des animaux sur les voies publiques source de beaucoup d'accidents;
- le soulèvement de poussière sur les routes latéritiques provoquant une diminution de vision qui est cause aussi d'accident;
- l'absence de signalisation routière (verticale, horizontale et lumineuse);
- l'occupation anarchique des voies par les petits commerçants du secteur informel;
- l'enclavement de la commune (pistes agricoles non praticables pendant l'hivernage);
- la vétusté du parc (parc vieux à 60% essentiellement les gros porteurs);
- l'insuffisance du transport Urbain qui est plus ou moins assuré par les charrettes et les engins à 2 roues;

- l'inorganisation du transport par charrettes ;
- la défektivité des aérodromes ;
- l'inorganisation du transport par pirogues.

Développement des transports

Il fait l'objet des hypothèses ci-après :

- la formation des transporteurs par l'organisation de séminaires ou cours spéciaux à leur intention;
- la création d'auto-école pour une meilleure formation des usagers (chauffeurs et conducteurs d'engins);
- le transfert de la gare routière pour un meilleur regroupement de tous les types de véhicules de transports (voyageurs et marchandises) ;
- la création d'un bureau de fret géré par les 3 organisations de transporteurs ;
- le transfert des garages en des lieux appropriés (périphérie) ;
- l'aménagement des différentes voies transversales ;
- le transport des stations service ;
- la viabilisation des pistes agricoles desservant la commune;
- la transformation de RR 23 en route nationale reliant Niono à Tombouctou;
- le bitumage des voies communales;
- la mise en place de signalisation routière;
- la mise en place d'un service de voirie municipale;
- la création d'un poste de police communal ;
- la réhabilitation des aérodromes de Molodo et de Bagadji km 26
- l'organisation du transport par charrettes
- et l'organisation du transport par pirogues.

XIII. SECURITE DANS LA COMMUNE

La ville de Niono située entre deux canaux d'irrigation ne dispose que de deux corps de sécurité qui sont la Gendarmerie et la Garde Nationale. C'est une commune très peuplée notamment en période de campagne ou on y rencontre des populations de divers horizons. Trois grandes voies traversent la ville. La réglementation de la circulation n'y est assurée que les jours de foire (dimanche) en raison de la faible densité de la circulation les autres jours de la semaine.

La Gendarmerie assure les différents services d'ordre requis par l'Autorité Civile, la sécurité publique (protection des personnes et des biens) et le respect des lois.

La police administrative et la police judiciaire constituent l'essentiel des actions de la gendarmerie. Les justiciables dans cette ville sont analphabètes à près de 80%. Entre autres actions nous pourrions citer la police de la route dont l'action est menée en direction des différents villages colons (Molodo – N'Débougou – N6 etc...).

Plusieurs accidents ont été enregistrés notamment sur l'axe de Molodo (Pont ROBERT) dus à la sinuosité de la route en ces endroits et sur celui de N'Débougou dus à la défektivité de

cette route. En 1997 il a été enregistré 12 accidents de circulation (véhicule de transport) dans la zone, soit en moyenne un accident par moi.

Les accidents des cycles et cyclomoteurs sont fréquents mais les règlements à l'amiable entre usagers ne nous permettent pas de les quantifier. Leur multiplication est due à la méconnaissance des règles de la circulation routière.

En matière de police judiciaire, il faut que le taux de criminalité est très élevé avec 243 cas de crimes et délits enregistrés pour l'année 1997. En général ces crimes et délits sont d'ordre passionnels notamment à Molodo et Dogofry.

A l'intérieur de la commune se sont les cas de coups et blessures et d'enlèvement de femmes qui font légions.

Au moment de la quête du riz dans la zone on assiste a beaucoup de cas d'escroquerie, d'abus de confiance et de vol. La période de la campagne voit se multiplier les heurts entre éleveurs et paysans (exploitant agricoles).

En plus de ses missions traditionnelles la Garde Nationale renforce très souvent la Gendarmerie en cas de nécessité dans le cadre du maintien d'ordre.

Le rôle de la police est actuellement assuré en partie par les éléments de la Brigade Anti-Vol qui patrouillent la ville à des heures indues en vue de dissuader les éventuels malfaiteurs ou les conduire à la gendarmerie.

Cet organisme d'auto défense a vu le jour il y a Cinq (5) ans suivant l'initiative de la population qui consent 100 Francs par moi et par famille pour leur entretien. Cependant pour prévenir d'éventuelles bavures il est important de leur faire subir une formation et penser à leur reconversion en société de gardiennage pour un meilleur statut et cadre de vie.

A ce jour les effectifs disponibles des deux corps de sécurité peuvent faire face à leur mission mais les moyens matériels (véhicules, motos) font défaut.

Compte tenu de tout ce qui précède d'une police communale est plus que jamais nécessaire ainsi que le déplacement du poste de contrôle routier au delà de Koulamba-Wèrè.

I. HABITAT PROPOSE

1 GENERALITES

Les propositions sur l'habitat concernent quatre volets, distincts à savoir : l'amélioration de l'existant, les zones d'extension future, les réhabilitations et les restructurations. Chaque volet est traité en tenant compte de la spécificité de la zone de l'Office du Niger.

2. AMELIORATION DE L'HABITA EXISTANT

Le constat a retenu trois types d'habitats existants à Niono : l'habitat colonial, l'habitat traditionnel et l'habitat populaire. Les propositions d'amélioration sont différents, d'un type à l'autre.

2.1 Habitat Colonial

Il est constitué par de vieilles maisons de types colonial abritant l'Administration, dans une zone viabilisée. Les propositions d'amélioration portent sur :

- la réfection et la clôture des maisons existantes ;
- la construction de nouveaux bâtiments pour abriter les services administratifs déconcentrés ;
- le curage régulier des collecteurs et caniveaux de drainage des eaux de ruissellement en privilégiant le secteur allant du cantonnement forestier au Groupe scolaire ;
- le bitumage et l'éclairage des voies ;
- l'Amélioration de la collecte, du ramassage et de l'enlèvement des ordures ;
- l'aménagement de la place de l'Indépendance.

2.2. Habitat Traditionnel

Il le rencontre surtout dans les villages environnants qui ne sont pas viabilisés. Les propositions d'amélioration de l'habitat traditionnel portent sur :

- le renforcement des soubassements des maisons existantes et l'exécution les soubassements pour les nouvelles constructions ;
- l'aménagement de parcs et enclos pour animaux de trait ;
- la réalisation d'infrastructures pour la viabilisation ;
- améliorer la voirie in-site et hors site ;
- l'assainissement des villages ;
- l'intégration des villages ville ;
- la réhabilitation et la restructuration des villages environnants.

2.3 Habitat Populaire

On le rencontre dans la majeure partie de la ville de Niono . Les propositions d'amélioration de l'habitat portent sur :

- la promotion de la construction à hauteur ;
- le renforcement des soubassements des maisons existantes et l'exécution des soubassements pour les nouvelles constructions ;
- la viabilisation de tous les quartiers (réseau adduction d'eau, électrification, construction de routes, de caniveaux et de collecteurs etc...)
- le curage de drain collecteur principal de la ville ;
- le remblayage des trous d'extraction de banco dans la zone de l'abattoir ;
- la construction de marché dans les quartiers C3 et B5.
- l'amélioration de système d'Assainissement tant individuel que collectif ;
- l'aménagement du marché existant ;
- la multiplication des lieux de loisirs pour la culture du corps et de l'esprit.

3. EXTENSION FUTURE DE L'HABITAT

3.2. Programmation

Les besoins calculés pour l'extension futures de l'habitat en parcelles assainies pour les trois phases d'exécution du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la commune de Niono et environ sont :

- pour la 1^{ère} phase 287 ha 65 a 38 ca correspondant à la phase d'urgence, entièrement consommée
- pour la 2^{ème} phase 303 ha 05a 77 ca
- et pour la 3^{ème} phase 477 ha 28 a 85 ca

Le besoin total des phases 2 et 3 s'élève à 780ha 34a 62ca et ne tient pas compte des zones de recasement des villages environnants.

Les besoins sont estimés en tenant compte des constructions en hauteur. Cette pratique permet un gain d'espace.

La clé de répartition de la population entre l'habitat programmé et les parcelles assainies est de :

- 35% pour l'habitat programmé dont 25% en hauteur et 10% en plan ;
- 65% pour les parcelles assainies dont 45% pour les constructions en plan et 20% pour celles en hauteur.

Les tableaux suivants donnent ces besoins en espaces et par phase.

Pour les constructions en hauteur, le nombre de ménage retenu par parcelle est de 3,2. La superficie de la parcelle est de 400m². Le nombre de ménage est calculé sur la base de 25% des ménages obtenus dans les tableaux précédents pour l'habitat programmé, et de 20% pour les parcelles assainies. Les constructions en hauteur seront réalisées le long des grands axes.

Pour les constructions en plan, le nombre de ménage retenu par parcelle est de 1,6 (recensement général).

La taille de la parcelle est 300m². Le nombre de ménage est calculé sur la base de 10% des ménages obtenus dans les tableaux précédents, pour l'habitat programmé et, de 45% pour les parcelles assainies.

DEUXIEME PHASE (voir Tableau N°19)**Tableau N°19**

| N° | Localités | Habitat programmé | | | Parcelles Assainies | | |
|----|------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| | | Nature | Nbre de Parcelles | Besoin en espace | Nature | Nbre de parcelles | Besoin en espace |
| 1 | Niono Socourani | Hauteur | 473 | 36ha38a46ca | Hauteur | 378 | |
| | | Plan | 379 | 21ha86a54ca | Plan | 1703 | 29ha07a69ca |
| 2 | Koyan N'Golobala | H | 12 | 0ha92a31ca | H | 10 | 98ha25a00ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | P | 43 | 0ha76a92ca |
| 3 | Koyan Pèguèna | H | 8 | 0ha61a54ca | H | 6 | 2ha48a08ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | P | 28 | 0ha46a15ca |
| 4 | Koyan Coura | H | 11 | 0ha84a62ca | H | 9 | 1ha61a54ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | P | 39 | 0ha69a23ca |
| 5 | Nango du Sahel | H | 9 | 0ha69a23ca | H | 7 | 2ha25a00ca |
| | | P | 8 | 0ha46a15ca | P | 33 | 0ha53a85ca |
| 6 | N'Djicorobougou | H | 2 | 0ha15a38ca | P | 2 | 1ha90a38ca |
| | | P | 2 | 0ha11a54ca | H | 8 | 0ha15a38ca |
| 7 | Kouè Bamana | H | 8 | 0ha61a54ca | P | 6 | 0ha46a15ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | H | 29 | 0ha46a15ca |
| 8 | Foabougou | H | 13 | 1ha00a00ca | P | 10 | 1ha67a31ca |
| | | P | 10 | 0ha57a69ca | H | 45 | 0ha76a92ca |
| 9 | Km26 Coloni | H | 18 | 1ha38a46ca | P | 15 | 2ha59a62ca |
| | | P | 15 | 1ha38a46ca | H | 66 | 1ha15a38ca |
| 10 | Km30 Sériwala | H | 11 | 0ha84a65ca | P | 9 | 3ha80a77ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | H | 41 | 0ha69a23ca |
| 11 | Km23 Nièguè | H | 8 | 0ha61a54ca | P | 7 | 2ha36a54ca |
| | | P | 7 | 0ha40a38ca | H | 30 | 0ha53a85ca |
| 12 | Km20 Nioumanké | H | 7 | 0ha53a85ca | P | 6 | 1ha73a08ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | H | 26 | 1ha46a15ca |
| 13 | Km17 Mourdiah | H | 17 | 1ha30a77ca | P | 8 | 2ha42a31ca |
| | | P | 13 | 0ha75a00ca | H | 59 | 0ha61a54ca |
| 14 | Mourdiah Coura | H | 4 | 0ha30a77ca | P | 3 | 3ha40a38ca |
| | | P | 3 | 0ha17a31ca | H | 13 | 0ha23a08ca |
| 15 | Kolodougou Coura | H | 7 | 0ha53a85ca | P | 6 | 0ha75a00ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | H | 26 | 0ha46a15ca |
| 16 | N'Dolla | H | 8 | 0ha61a54ca | P | 7 | 1ha50a00ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | H | 29 | 0ha53a85ca |

| | | | | | | | |
|-------|-----------------|---|------|-------------|---|------|--------------|
| 17 | N'Galamadian | H | 4 | 0ha30a77ca | P | 3 | 1ha67a31ca |
| | | P | 3 | 0ha17a31ca | H | 14 | 0ha23a38ca |
| 18 | Kala Nampala | H | 13 | 1ha00a00ca | P | 11 | 0ha80a77ca |
| | | P | 11 | 0ha63a46ca | H | 48 | 0ha84a62ca |
| 19 | Kolodougou Coro | H | 7 | 0ha53a85ca | P | 6 | 2ha76a92ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | H | 26 | 0ha75a00ca |
| 20 | Moussa Wèrè | H | 10 | 0ha76a92ca | P | 8 | 1ha50a00ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | H | 37 | 0ha61a54ca |
| 21 | Suiguinè (pogo) | H | 5 | 0ha38a46ca | P | 4 | 2ha13a46ca |
| | | P | 4 | 0ha23a08ca | H | 19 | 0ha30a77ca |
| 22 | | | 1182 | 80ha68a90ca | P | 2877 | 1ha09a62ca |
| TOTAL | | | | | | | 177ha10a08ca |

TROISIEME PHASE (voir Tableau N°20)

Tableau N°20

| N° | Localités | Habitat programmé | | | Parcelles Assainies | | |
|----|------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| | | Nature | Nbre de Parcelles | Besoin en espace | Nature | Nbre de parcelles | Besoin en espace |
| 1 | Niono Socourani | Hauteur | 663 | 51ha00a00ca | H | 530 | 40ha76a92ca |
| | | Plan | 530 | 30ha57a69ca | P | 2385 | 137ha59a62ca |
| 2 | Koyan N'Golobala | H | 17 | 1ha30a77ca | H | 14 | 1ha07a69ca |
| | | P | 14 | 1ha26a92ca | P | 60 | 3ha46a15ca |
| 3 | Koyan Pèguèna | H | 11 | 0ha84a62ca | H | 9 | 0ha69a23ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | P | 39 | 2ha25a00ca |
| 4 | Koyan Coura | H | 15 | 1ha15a38ca | H | 12 | 0ha92a31ca |
| | | P | 12 | 0ha69a23ca | P | 54 | 3ha11a54ca |
| 5 | Nango du Sahel | H | 128 | 9ha84a62ca | H | 102 | 7ha84a62ca |
| | | P | 102 | 5ha88a46ca | P | 459 | 26ha48a08ca |
| 6 | N'Djicoro-bougou | H | 3 | 0ha23a08ca | H | 3 | 0ha23a08ca |
| | | P | 3 | 0ha17a31ca | P | 11 | 0ha63a46ca |
| 7 | Koué Bamanan | H | 11 | 0ha84a62ca | H | 9 | 0ha69a23ca |
| | | P | 9 | 0ha15a38ca | P | 40 | 2ha30a77ca |
| 8 | Foabougou | H | 18 | 1ha38a15ca | H | 14 | 1ha07a69ca |
| | | P | 14 | 0ha80a77ca | P | 63 | 3ha63a46ca |
| 9 | Km 26 coloni | H | 26 | 2ha00a00ca | H | 21 | 1ha61a54ca |
| | | P | 21 | 1ha21a15ca | P | 93 | 5ha36a54ca |
| 10 | Km30 seriwala | H | 18 | 1ha38a15ca | H | 14 | 1ha07a69ca |
| | | P | 14 | 0ha80a77ca | P | 63 | 3ha63a46ca |

| | | | | | | | |
|----|---------------------|---|----|------------|---|----|------------|
| 11 | Km 23 Niégué | H | 10 | 0ha76a92ca | H | 8 | 0ha61a54ca |
| | | P | 8 | 0ha46a15ca | P | 37 | 2ha13a46ca |
| 12 | Km 20 Mioumanké | H | 12 | 0ha92a31ca | H | 9 | 0ha69a23ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | P | 42 | 2ha42a31ca |
| 13 | Km 17 Mourdiah | H | 23 | 1ha76a92ca | H | 19 | 1ha46a15ca |
| | | P | 19 | 1ha09a62ca | P | 84 | 4ha84a62ca |
| 14 | Mourdiah coura | H | 5 | 0ha38a46ca | H | 4 | 0ha30a77ca |
| | | P | 4 | 0ha23a08ca | P | 19 | 1ha09a62ca |
| 15 | Kolodougou coura | H | 10 | 0ha76a92ca | H | 8 | 0ha61a54ca |
| | | P | 8 | 0ha46a15ca | P | 37 | 2ha13a46ca |
| 16 | N'Dolla | H | 12 | 0ha92a31ca | H | 9 | 0ha69a23ca |
| | | P | 9 | 0ha51a92ca | P | 41 | 2ha36a54ca |
| 17 | N'Galamadian | H | 5 | 0ha38a46ca | H | 4 | 0ha30a77ca |
| | | P | 4 | 0ha23a08ca | P | 19 | 1ha09a62ca |
| 18 | Kala Nampala | H | 19 | 1ha46a15ca | H | 15 | 1ha15a38ca |
| | | P | 15 | 0ha86a54ca | P | 68 | 3ha92a31ca |
| 19 | Kolodougou coro | H | 10 | 0ha76a92ca | H | 8 | 0ha61a54ca |
| | | P | 8 | 0ha46a15ca | P | 37 | 2ha13a46ca |
| 20 | Moussa wèrè | H | 14 | 1ha07a69ca | H | 11 | 0ha84a62ca |
| | | P | 11 | 0ha63a46ca | P | 49 | 2ha82a69ca |
| 21 | Siguiné (Pogo) | H | 8 | 0ha61a54ca | H | 6 | 0ha46a15ca |
| | | P | 6 | 0ha34a62ca | P | 28 | 1ha61a54ca |
| 22 | TOTAL | | | | | | |

3.3. Interprétation des Tableaux

2^{ème} Phase

La première estimation de cette phase qui ne tient pas compte des constructions en hauteur s'élève à 303ha 05a 77ca. Sa deuxième estimation prenant en compte les constructions en hauteur s'élève à 258ha 40a 91ca. Elle permet de dégager un gain en espace de 44ha 64a 86ca. Cette superficie pourra servir d'espace de recasement.

3^{ème} Phase

La première estimation de cette phase s'élève à 477ha28a85ca et ne retient pas compte des constructions en hauteur. La deuxième estimation prenant en compte la construction en hauteur est de 406ha56a77ca. Elle permet de dégager un gain en espace de 70ha72a08ca.

3.4. Zones d'Extension Retenues

3.4.1. 2^e Phase

a) **Niono Socourani (ville)**

La zone d'extension retenue dans la ville de Niono est située à l'Est près de l'abattoir et, des terrains d'extraction de banco pour la construction. Elle couvre une superficie de 30ha.

b) **Villages intégrés à la ville**

Ils sont au nombre de trois et ne sont distants de la ville que d'environ 50 mètres. Il s'agit de km 26 (Coloni), Koyan N'Golbala et Koyan Pèguèna.

Les zones d'extension retenues couvrent 3 ha au Nord du Km 26 (Coloni) et 25 ha à l'Ouest de Koyan N'Golobala et Peguena.

c) **Koulamba-Wèrè**

Le village Koulembawèrè et ses environs est retenu comme zone future d'extension de la ville. Une superficie de 200ha40a 91ca y est retenu pour l'habitat.

3.4 .2. **3^{ème} Phase**

L'espace prévu pour cette phase d'une superficie de 406ha56a77ca environ est retenu a Koulamba-Wèrè.

N.B.

Koulamba-Wèrè accueille en définitif 606ha97a68ca sur les 780ha34a62ca total nécessaire pour couvrir tous les besoins.

Par ailleurs d'autres réserves foncières sont retenues à Niono ville et à Koulamba-Wèrè hors de tout phasage.

4 REHABILITATION

La réhabilitation concernera tous les villages de la Commune à l'exception de km26 (Coloni), Koyan N'golobala et Koyan Pèguèna soit 17 (dix sept) villages sur 20 (vingt) à réhabiliter. Les zones de recasement sont retenues autour de villages pour une superficie de 44ha64a86ca.

5. RESTRUCTURATION

Elle concerne les trois villages contigus à la ville de Niono à savoir , km26 (Coloni), Koyan N'golobala et koyan Pèguèna.

II. LES ZONES D'ACTIVITÉS

1. ZONES COMMERCIALES

Le développement économique de la commune et son afflux d'opérateurs économiques ont rendu l'espace du marché hebdomadaire exigü, donc dépassé par le volume des activités actuelles. Il en résulte un blocage total de la circulation routière, une occupation anarchique des rues mettant en cause la sécurité et l'hygiène. Les actions à mener sont les suivantes :

- le transfert du marché hebdomadaire sur les zones d'extension, à N'Tjikorobougou (Niono extension) est une nécessité ;
- l'aménagement du centre commercial ;
- Il faut assurer la mise en valeur du centre commercial prévu à Niono extension par le lotissement ;
- création d'une foire agricole (marché hebdomadaire) sur un espace de 6,5 ha à l'extrême Sud Ouest de Niono extension (lotissement 1997) ;
- la construction d'une maison des artisans d'une superficie de 0,5 ha près de la foire hebdomadaire ;
- l'aménagement d'une gare routière sera attenante de 6 ha .

2. ZONES DE BUREAUX

Les actions à mener sont les suivantes :

- la création d'une nouvelle zone de bureaux à Koulamba-Wère d'une superficie 30 ha pour le transfert de certains services tels que la Douane, le Camp des Gardes, la Maison d'Arrêt et la création d'un deuxième Commissariat de 1 ha ;
- la création du Service de la Voirie à Niono Extension ;
- la création de services municipaux au centre ville : Hôtel de Ville sur le site du bâtiment EX UDPM en chantier, le Commissariat de Police dans les mangueraias près du Collège Moderne ATT d'une superficie de 1 ha ;
- la transformation du site actuel du Camp des Gardes et de la Maison d'Arrêt en Centre Culturel Polyvalent et Espace de Loisir.

3. ZONE INDUSTRIELLE

Les potentialités économiques que recèle la Commune de Niono nécessitent la création d'une zone industrielle d'une superficie de 50 ha à Niono extension au Sud Ouest de Kolodougou Coro compte tenu de la direction des vents dominants et de l'indisponibilité des terres. Au préalable l'espace sera viabilisé (réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, d'évacuation des déchets et de téléphone).

Il est à prévoir 2 ha dans la même zone pour abriter le Service de la Protection Civile (Sapeur Pompier) et 2 ha pour la Douane une zone d'entrepôts des douanes des unités de transformation.

Il faut réhabiliter l'ancienne usine d'égrenage, d'huilerie et de savonnerie de l'ON en usine de transformation des produits maraichers à Niono Sokourani.

4. ZONES D'HYDROCARBURES ET D'ENTREPOTS

Une zone d'hydrocarbures et entrepôts est nécessaire pour la commune compte tenu de sa situation géographique et des besoins en sources d'énergie de plus en plus croissant. Elle sera contiguë à la Zone Industrielle avec une superficie de 5 ha.

5. ESPACES VERTS

Le couvert végétal est un besoin vital

Aussi il faut inciter la population à aménager et à entretenir des espaces verts dans les places publiques et à planter des arbres dans la cours et leur devanture.

A Niono Sekoura il faut réhabiliter le monument des Morts et aménager les bandes vertes autour des cimetières.

A Niono Extension il faut réaménager les places publiques, les espaces verts et entretenir un rideau vert autour des zones industrielles.

Kala Nampala, Siguiné et N'Dola:

Dans le triangle il faut prévoir une forêt classée.

Dans le cadre des énergies renouvelables il faut prévoir une bande d'une superficie de 670 ha entre Kouyé Kala Nampala Siguiné pour la culture du bois de chauffage.

6. ZONE UNIVERSITAIRE

Une zone universitaire de 25ha est retenue près de l'IPEG à l'Ouest de la ville.

7. ZONE MILITAIRE

Une Zone Militaire d'une superficie de 112 ha est retenue au Sud Est de Koulamwère.

III. EQUIPEMENTS PROPOSES

1. EQUIPEMENTS SCOLAIRES

A Niono Sekourani les possibilités d'extension des écoles sont très limitées. On ne peut prévoir que la rénovation de toutes les salles de classes peu commodes du Groupe Scolaire (1er et second cycles). Seule l'école de la station du sahel offre encore des possibilités d'extension. Le taux de scolarisation en 1997 qui est de 42,40% en 1997, est supérieur au taux régional (37%). Cela s'explique par l'affluence des populations des autres régions déplacées suite aux séries de sécheresse des années 1970 . Ainsi la commune de Niono devient une zone d'accueil importante.

Ce phénomène rend nécessaire la réhabilitation et la création de nouvelles écoles.

- à Niono Sokourani:

- la création d'un groupe scolaire (1^{er} et second cycles) à l'école de la Station du Sahel ;

- la réhabilitation Groupe scolaire (1^{er} et second cycle) ;
- le transfert du jardin Tara Bouaré à Lafiabougou et la création de jardin d'enfant Mali So à Lafiabougou ;
- A N'Tjikoro bougou la création d'un groupe scolaire (1er et 2ème cycles),d'un lycée d'enseignement général d'une superficie de 14 ha, d'un institut de formation professionnelle d'une superficie de 14 ha ;
- Mourdiah km 17:
 - la création d'un groupe scolaire (1er 2^{ème} cycles.
 - La réhabilitation des médersas ;
- A Kouyé Bamana, Koyan coura, Koyan Peguena, N'Golobala, Nango N3, Koloni Km 26, Seriwala, Foabougou, Nièguè, Nioumanké, N'Dola et N'Galamadian la création d'écoles communautaires et de centres d'alphabétisation ;
- A Kolodougou Coro la création d'école fondamental (1er cycle) ;
- A Kala Nampala et Siginé la création d'école fondamentale à 1er cycle ;
- A Werekela, N'Deboubougou et Molode :
 - la renovation et extension des écoles (1^{er} et 2nd cycles);
 - la création de jardin d'enfants.

2. ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En plus des infrastructures sportives présentes à Niono Sokourani et du prévu à Niono extension, au Sud Ouest il faut prévoir 10 ha pour un complexe Omnisports moderne d'une superficie de 10 ha .

Le complexe sportif et culturel (complexe des Jeunes) doit être achevé.

Sur le site de l'ancienne coopérative des femmes, il faut prévoir un Centre pour la Promotion Féminine.

Il faut conserver et équiper les terrains de sports existants dans les villages.

3. ÉQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES

Il faut réhabiliter le Centre de Santé de Niono Sokourani (Réf prog. Centre Santé) et Prévoir six (6) CSCOM d'une superficie de 3 ha dans les 20ans en raison de 1 CSCOM par 1000 hbts) et 0,5 ha chacun.

4. ÉQUIPEMENTS CULTUELS

a) Mosquées

Il faut redonner à la mosquée du vendredi de Niono Sokourani son architecture qui lui valu la consécration de patrimoine mondial. A cet effet il est nécessaire de :

- rendre son environnement beaucoup plus sain en la détacher des concessions attenantes ;
- agrandir l'espace de prière en intégrant la rue Ouest et le bloc de logement à démolir ;

- prévoir des équipements pour assurer à la mosquée des sources de financement pour son entretien.

Au niveau des villages il faut consolider les mosquées.

Dans les zones d'extension il faut valoriser les places réservées à cet effet.

b) Églises

Dans les zones d'extension il faut valoriser les places réservées à cet effet.

b) Cimetières

A Niono extension à l'Est il faut ouvrir de nouveaux cimetières : 12 ha pour les musulmans et 4 ha pour les chrétiens.

Il faut aménager les cimetières actuels comme des espaces verts.

5 ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Pour répondre aux besoins d'un public plus nombreux et pour une question de standing il faut :

- créer un centre culturel polyvalent au Centre TARA BOUARE ;
- réaménager les bars restaurants existants ;
- prévoir une zone hôtelière d'une superficie de 2 ha à Niono extension ;
- prévoir un hôtel auberge avec sport nautique par la réhabilitation du bâtiment de l'ON en ruine près du pont Robert.

6. AUTRES ÉQUIPEMENTS

L'actuel marché à bétail se situe aujourd'hui en plein Centre-Ville. Il devient de plus en plus étroit.

Il faut alors transférer le marché à bétail à Niono extension sur un espace de 5 ha et y créer un abattoir moderne sur 1 ha.

La création de 4 parcs de vaccination d'une superficie totale de 2 ha en raison de 0,5 chacun est nécessaire dont un à l'Est de Niono Extension, un Nango Sahel, un à Sériwala, et un à Mourdiah (km 17).

IV. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ASSAINISSEMENT

1 RESEAU DE VOIRIE

1.1. Rappel

L'étude de la voirie de la commune de Niono fait ressortir une incohérence dans la répartition des voies dont la conséquence directe est l'enclavement de certains quartiers surtout en période hivernale.

Par ailleurs, il est à signaler une interconnexion des villages situés à l'Ouest de la ville de Niono à la voie bitumée par des voies digues d'une longueur totale de 34,960 km qui sont d'une grande utilité dans la désenclavement de la commune. La gestion de ces voies se fait dans un cadre purement sectoriel par l'office du Niger.

1.2. Propositions

Les propositions portent sur:

- l'entretien de 9,3100 km de route bitumée ;
- le bitumage de 3,410 km de route latéritique ;
- le renforcement de 61,805 km de route en terre ;
- la construction de 45,630 km de route en terre.

Soit au total 120,185 km de voie à aménager. A cela il faut ajouter le balisage des passages d'animaux.

2. ASSAINISSEMENT

Les propositions portent sur :

- la création de 49,2 km de collecteur à Koulamba-Wèrè ;
- la création de 25,600 km de caniveau à Nioni-Ville ;
- le curage et l'aménagement de 9,7 km de drain collecteur et 24,3 km de caniveau ;
- le choix de deux (2) décharges finales dont une près de l'abattoir dans les trous d'extraction de banco et l'autre à Koulamba-Wèré ;
- le choix de quatre (4) dépôts de transit dont un (1) à Koyan N'golobala, un au centre de Santé, un à la gare routière le long de la digue, un au groupe scolaire dans les trous d'extraction de banco ;
- la réalisation de trois (3) édicules publiques dont un au Groupe Scolaire, un au marché hebdomadaire et une à la Gare Routière actuelle de Niono ;
- et la suppression progressive de 40 dépôts d'ordures.

3. ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de l'amélioration du système d'électrification il est retenu de:

- le transport de la ligne H.T (Haute Tension) de Ségou à Niono ;
- la construction d'un poste HT/MT à Koulamba-Wèrè ;

- la normalisation de la tension de transport de 6,3kv à 15kv ;
- le changement des postes de 6,3kv/400 à 15kv/B2 ;
- l'extension de réseau MT (Moyenne Tension) aux autres localités de la Commune ;
- le déplacement des lignes MT traversant les Habitations ;
- la réhabilitation du réseau BT (Basse Tension) existant ;
- l'extension du réseau BT aux quartiers dépourvus.

4. ALIMENTATION EN EAU

Les propositions portent sur :

- l'exécution de forages équipés (château, pompe et plaque-solaire) à N'Dolla, Kala-Nampala, Siguiné et Kolodougou Coro ;
- la construction d'une station de pompage ;
- l'exécution du réseau d'adduction d'eau à Niono-Ville ;
- la réalisation du réseau d'adduction d'eau dans les autres localités de la Commune ;
- la réalisation de fontaines publiques.

5. TÉLÉPHONE

Dans la Région, Niono vient après Ségou en matière de réseau téléphonique malgré la saturation du système.

Les propositions portent :

- la construction d'un nouveau central ;
- la reprise de l'ensemble du réseau ;
- et l'extension du réseau aux autres localités de la commune.

6. TÉLÉVISION

L'extension de la T.V. à Niono est programmé.

VI. EVALUATION FINANCIERE

TABLEAU D'EVALUATION (SDAU DE NIONO).

| Désignation Aménagements | de | Quantités | Coût Unitaire en millions de FCFA | Montant à la charge de (en millions de francs CFA) | | | |
|---|----|--------------------|--|--|---------|----------------|-----------|
| | | | | Etat | Commune | Popula tion | Privés |
| 1 | | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| HABITAT | | | | | | | |
| - Création de parcelles assainies | | 427,22ha | 8 | | 3417,76 | | |
| - Création d'habitat programmé | | 47,47ha | 200 | | | | |
| TOTAL | | 43.611,76 | | | | | 40 |
| ACTIVITES | | | | | | | |
| - Création d'une zone Universitaire | | 25ha 50ha | 375 375 | 9375 18750 | | | 60 200 |
| - Création de zone Industrielle | | | 375 | | | | |
| - Création de zone des hydrocarbure - Création de " d'entrepôts en douane | | 5ha | | 1875 | | | |
| - Création de zone des bureaux | | 10ha | 375 | 3750 | | | |
| - Réaménagement de zone commerciale | | 30ha 8ha | 100 500 | 3000 | | 4000 | |
| - Création de Foire agricole | | 6,5ha 6ha | 200 375 | | | 1300 | |
| | | | 60 | | | | |
| | | | 10 | | | | |
| - Création de gare routière de la zone industrielle | | Forfait 1.000ha | 1 | | | 360 | |
| - Création Forêt | | | | 10 1.000 | | | |
| GRANDS EQUIPEMENTS | | | | | | | |
| SERVICES ET | | | | | | | |
| EQUIPEMENTS | | | | | | | |
| Administratifs | | | | | | | |
| | | 1U | 400 | | | | |

| | | | | | | |
|---|---------------------|--------------------|--------|-----|--|--|
| - Création d'un Hôtel de Ville | | | 400 | | | |
| - Création de Commissariat de Police | 2U 1U | 150 200 | 300 | | | |
| - Création de prison | 3U | 35 | 200 | | | |
| - Création de Centre d'Etat Civil | 1U | 75 | | | | |
| - Création du Service d'Elevage | | | 75 | | | |
| - Création d'unité de Sapeurs Pompiers plus antenne | 1U 4U | 250 20 | 250 | | | |
| - Création de parc de Vaccination | 1U 1U | 250 60 | 250 | | | |
| - Création du camp de garde | | | 60 | | | |
| - Création de Bureaux de Douanes | | 250 | | | | |
| - Création du Service de Voirie | 1U | | | | | |
| <u>EQUIPEMENTS</u> | | | | | | |
| <u>SCOLAIRES</u> | Forfait | | 500 | 5 | | |
| - Création de centre de formation Professionnelle | 1U 2U 3U | 100 520 10 | 520 | | | |
| - Rénovation de salle de classe École moderne plus Medersa | | 300 | | 100 | | |
| - Création de Lycée | 12U | | | | | |
| - Réhabilitation de Jardin d'Enfants | 12U 12U | 15 | | | | |
| - Création de Groupe Scolaire | 3U 3U | 5 35 | | | | |
| <u>Création de Jardin d'Enfants</u> | | 15 | | | | |
| - création d'École Communautaire - Création de centre Alphabétisation | 2U | | 170 | | | |
| - Création d'École Premier Cycle | 1U 1U | | 100 | | | |
| - Rénovation et extension École. | 2U | 50 | 100 | 60 | | |
| <u>EQUIPEMENTS SOCIO-</u> | | | 50 | | | |
| <u>MEDICAUX</u> | | | | | | |
| - Création de CSCOM | | | | | | |
| - Réhabilitation et modernisation du centre de Santé du Cercle | Forfait 1U 6U | 13,873 40 10 | | | | |
| - Création de Lazaret | | | | | | |
| - Création de Centre de Développement | 1U 2U | 70.330.3 90 | 13,893 | | | |

| | | | | | | |
|---|---------|---------|----------|--|-----|--|
| Communautaire | 1U | 100 | | | | |
| <u>Équipements Sportifs et Culturels et</u> | 1U | 5.000 | | | | |
| <u>Loisir</u> | 20U | 100 | 70.330.3 | | | |
| Équipement de complexe Sportif existant | 1U | | 90 | | | |
| - Création de Cinéma | 1U | 2 | 5000 | | | |
| - Réaménagement de Bar-restaurant | 1U | 5 | 100 | | | |
| - Achèvement de complexe Sportif | 10U | | | | | |
| - Création d'Hôtel | 3U | 100 | | | | |
| - Création de Stade Omnisport | 16U | | | | | |
| - Création de Centre Culture | | 10 | 5184,223 | | | |
| - Équipement terrain de sport, villageois | Km | | 39 | | | |
| - Réhabilitation du monument aux morts | Km | 9,340Km | | | | |
| <u>Équipements de culte</u> | Km | 3,410Km | 70 | | | |
| - Restauration de la grande Mosquée | Km | 26,845K | 100 | | | |
| - Restauration de mosquée | Km | m | 10 | | | |
| - Création de mosquée | | 45,630K | 5 | | | |
| - Création de cimetièr | | m | 2,5 | | | |
| <u>VOIRIE</u> | | | | | | |
| - Entretien de route bitumée | 25 | | 1.000 | | | |
| - Bitumage de route latérite | 20 | 1.000 | 3.000 | | | |
| - Construction de route latérite | 45Km | | 625 | | | |
| - Route à créer | 160Km | 3.000 | 500 | | | |
| -Aménagement de piste agricole | 1 | 25 | 900 | | | |
| <u>RESEAUX DIVERS</u> | 3 | 20 | 3.000 | | | |
| <u>Electricité</u> | 45Km | | | | | |
| . Centrale Électrique de 2MW | | 5.000 | 5.000 | | | |
| . Poste MT/MT | 110Km | 15 | | | | |
| . Poste MT/BT (Niono Ville) | | | | | | |
| . Poste MT/BT (Autres Localités) | 1 | 3/Km | | | | |
| . ligne MT (Niono Ville) | V.SOTEL | | | | | |
| . Linge MT (Autres Localités) | 1 | 3/Km | | | | |
| | | 1.500 | | | | |
| | 4 | | | | 2 | |
| | | | | | 135 | |

| | | | | | | |
|---|---------|------|-------|--------|--|--|
| <u>ADDUCTION D'EAU</u> | 2 | 150 | 1.500 | 582 | | |
| . Station de pompage | | | | 86,508 | | |
| . Forages équipés (des puits) | | | 150 | 2,115 | | |
| . Réseau d'adduction d'eau (Niono Ville) | 9,7Km | 0,50 | | 9 | | |
| | 24,03Km | 67,5 | | 51,2 | | |
| . Réseau d'adduction d'eau (Autres Localités) | 42,3Km | | | - | | |
| | 3U | | | | | |
| | 25,60Km | 60 | | | | |
| <u>TELEPHONE</u> | 3 | 3,6 | | | | |
| . Central et l'extension du réseau | | 50 | | | | |
| . (Voir Étude) | | 3 | | | | |
| . Télévision | | 2 | | | | |
| <u>ASSAINISSEMENT</u> | Forfait | 50 | | 653,8 | | |
| <u>Ordures</u> | Forfait | | | 341 | | |
| - Création de dépôt de transit | | | | 268,4 | | |
| - Création de décharge finale | Forfait | | | 228,15 | | |
| <u>Eaux de ruissellement et maçonnerie</u> | 1.000Ha | 5 | | 87,4 | | |
| - Curage et maçonnerie | | 3 | | | | |
| - Curage de caniveaux | | 10 | | | | |
| - Création de collecteur | | 1 | | | | |
| - Création de latrines publiques | | | | | | |
| - Création de caniveaux | | | | | | |
| - Étude P.VS | | | | | | |
| <u>ESPACES VERTS</u> | | | | | | |
| - Création de Cimetières autour de cimetière | | | | | | |
| - Valorisation Places Publiques | | | | | | |
| - Création de rideau Vert autour Zone Industrielle | | | | | | |
| - Création Forêt | | | | | | |

TABLEAU RECAPITULATIF (SDAU-NIONO)

| DESIGNATION | Sous Total | | Etat (en millions de francs) | Commune (en million de Francs) | Population (en million de Francs) | Privé (en millions de Francs CFA) |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------|------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| | Montant (en millions de Franc) | % | | | | |
| Habitat | 12911,76 | 14,86 | | 3417,76 | | 9494 |
| Zones d'Activités | 42410 | 48,82 | | 5660 | | 36750 |
| Espaces Verts | 1020 | 1,17 | | 20 | | 1000 |
| Services Admin et Équipements | 11774,239 | 13,55 | 7589,239 | 1930 | 1870 | 385 |
| Voirie et Réseaux Divers | 18601,573 | 21,42 | 17253,75 | 1347,823 | | |
| Étude de P.U.S | 150 | 0,18 | 150 | | | |
| Total | 86867,572 | 100% | 24992,989 | 12375,583 | 1870 | 47629 |

Le coût total de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Commune de Niono et Environs est reparti entre la réalisation des volets suivants :

| | |
|--------------|---------|
| Habitat..... | 14,86 % |
| Z-A..... | 48,82 % |
| EV..... | 1,17 % |
| EQUIPE..... | 13,55 % |
| VRD..... | 21,42 % |
| PUS..... | 0,18 % |
| | 100 % |

STRATEGIE D'APPLICATION

VI. STRATÉGIE D'APPLICATION

Les stratégies d'application portent sur les volets suivants:

- les stratégies foncières ;
- les stratégies institutionnelles
- les stratégies sectorielle ;
- les stratégies financières.

1. STRATÉGIES FONCIÈRES

Pour atteindre les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Niono et de ses Environs, les rôles de l'État et de la Commune devront être précisés tout en restant complémentaires en matière foncière.

Conformément aux grandes orientations de la politique nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de l'Aménagement du Territoire, les textes réglementaires en matière d'Urbanisme, le code domanial et foncier et ses textes subséquents doivent être respectés.

Le ville de Niono est située sur le titre foncier N° 336 de l'Etat dont la gestion est confiée à l'office du Niger. Dans le cadre de la Décentralisation la Commune urbaine de Niono a été créée par la loi N°96 - 59/AN/RM du 4/11/1996. Afin de faciliter la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, des mesures préalables doivent être entreprises pour déterminer le mode de gestion foncière.

1.1. Habitat

Les terrains à usage d'habitation seront d'abord mis à la disposition de la commune après l'avis auprès de la Recette des Domaines.

L'occupation des parcelles n'interviendra qu'après la fin des travaux de viabilisation.

Les constructions seront autorisées après l'obtention du permis de construire délivré par le Maire.

1.2. Terrains à usage commercial et industriel

Ces types de terrains seront soumis au régime de cession à bail avec promesse de vente.

Les coûts de viabilisation (voirie et réseaux divers) devront être supportés par les bénéficiaires.

1.3. Zones maraîchères, plantations, espaces pastoraux et espaces verts

Afin de préserver ces types d'activités, il sera nécessaire de délimiter leurs sites et déterminer leurs statuts juridiques.

2. STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES

En plus de la redéfinition des missions de l'état, l'étude recommande l'institution, au niveau de la ville de Niono, d'un comité chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Schéma Directeur. Ce comité sera composé au moins:

- du Maire ;
- des membres de la Commission Domaniale ;
- du représentant de la Subdivision de l'Urbanisme et de la Construction ;
- du représentant des services techniques du Cercle ;
- des représentants de la Société Civile
- des représentants de l'Office du Niger
- des représentants des Communes Rurales touchées par le périmètre d'Urbanisation.

Ce comité est placé sous l'autorité du Maire de la commune et les rapports de ce comité sont approuvés par le conseil municipal.

Ses missions sont :

- la sensibilisation largement les populations sur le Schéma Directeur et d'Aménagement d'Urbanisme ;
- l'appui la mairie dans ses programmes d'aménagement Urbain et d'équipement ;
- et l'élaboration des actions des différents secteurs.

La Commune pourrait améliorer ses ressources internes en créant ses structures propres (finance Impôts, Transports etc...).

3. STRATÉGIE SECTORIELLE

L'espace couvert par l'étude du Schéma se divise en 3 parties appelées Secteurs. Chaque secteur fera l'objet d'une étude de Plan d'Urbanisme Sectoriel (P.U.S), dont le but est de mieux préciser et détailler les opérations d'aménagement indiquées dans le Schéma Directeur. Les caractéristiques particulières et les problèmes au niveau de chacun des Secteurs seront mis en relief.

3.1. Secteur I

Il couvre une superficie de 260 ha environ et comprend: le Quartier Administratif, le Centre Commercial, les autres quartiers de Niono et les villages de Kouyan I et II,

Les opérations à entreprendre sont :

- l'amélioration de l'habitat existant ;
- le réaménagement du Centre Commercial;

- l'assainissement
- la densification etc...

3.2 Secteur II

Il couvre une superficie de 201ha 50a environs et concerne les villages de Nango, Sahel, Kouyé, la Station de Recherche Agronomique, les carrières d'extraction de banco et les concessions rurales.

Les opérations à entreprendre sont:

- le transfert du parc à bétail, l'aménagement du marché à bétail ;
- l'aménagement de zone d'extension future de l'habitat ;
- l'assainissement.

3.3. Secteur III

Il couvre une superficie de plus de 2.000 ha et concerne, les Villages de Koladougou Koro, Koulamba-Wèrè,

Les opérations à entreprendre sont:

- la création de nouveaux quartiers ;
- l'aménagement de l'extension de l'habitat en parcelles assainies et habitat programmé ;
- la création d'une zone de bureaux ;
- la création d'une zone industrielle ;
- la création d'une zone d'hydrocarbures ;
- la création d'une gare routière ;
- la création de forêts pour bois de chauffe ;
- la création d'une foire agricole ;
- la création d'une zone militaire ;
- la création d'une zone de Douane et Entrepôts.

4. STRATÉGIE FINANCIÈRE

4.1. Répartition des charges

La stratégie financière porte sur la répartition des charges entre les différents acteurs et la mobilisation des fonds pour aboutir à la réalisation concrète des actions programmées aussi bien à Niono ville (Socourani), à Koulamba-Wèré qu'aux villages de la Commune.

Le coût total de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la commune de Niono et Environs est de 86.867.572.000 F CFA dont 14,86 % sont consacré à l'Habitat, 48,82 % à l'aménagement des zones d'activité, 1,17 % aux Espaces Verts, 13,55 % à la réalisation des Équipements , 21,42 à la construction de la Voirie et des réseaux Divers, 0,18 % l'étude des plans d'Urbanisme Sectoriel.

Les charges se répartissent comme suit :

| | |
|-------------------|---------|
| - État | 28,77 % |
| - Commune..... | 14,25 % |
| - Population..... | 2,165% |
| - Privé..... | 54,83% |
| Total | 100 % |

4.2. Mobilisation des Fonds

a) Ressources internes à la Commune

La Commune de Niono, est très active et génère plusieurs dizaines de Milliards par an. Conformément à la Décentralisation, elle doit créer des taxes qui seront substantielles. Elle doit également consentir des investissements dans divers domaines économiques (riziculture de c ontre-saison, maraîchage, élevage, cueillette) et réaliser des magasins de stockage de petites unités de transformation alimentaire, des bassins piscicoles, des périmètres maraîchers et des équipements marchands pour renforcer sa caisse et créer un fonds local d'investissement. Elle peut également bénéficier de dons legs, prêts et subventions. Avec cette manière de sécréter des ressources internes en souscrivant dans le micro-crédit, la Commune contribuera très fortement à la lutte contre la pauvreté , en créant de l'emploi et en aidant les plus démunis, par des possibilités d'octroi de petits crédits remboursables. Enfin la Commune bénéficiera des ressources provenant de la vente des terrains exceptionnellement.

b) Ressources externes à la Communes

La Commune pourra profiter des biens-faits du Fonds de Développement Communal « prévu par la décentralisation et alimenté par le Budget Spécial d'Investissement.

Le jumelage est aussi une opportunité dont peut bénéficier la Commune.

Elle peut aussi négocier avec les partenaires au développement pour des programmes précis, avec la garantie de l'Etat. Dans cet ordre d'idée, il est prévu que la Banque Mondiale intervienne

dans l'adduction d'eau de la ville et l'ONG Alphalog dans l'assainissement et la réalisation de puits munis de pompes.

L'Office du Niger (ON) doit s'investir pour la mise en œuvre du présent Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Niono et environs.

L'Etat est chargé des financement des volets qui ne sont pas de la possibilité d'une commune naissante. Il est intéressant à cet égard de signaler l'existence : de Budget spécial d'investissement ; des « Budgets d'aide à l'Environnement » et du Budget Spécial pour la mise en œuvre de la décentralisation.

Les privés doivent intervenir dans le financement dans le Financement de la ville dans les volets tels que l'habitat, le commerce, le transport etc...

Les populations sont sollicités pour leur concours dans l'Assainissement, la construction des équipements communautaires, la gestion des ressources naturelles etc... tel que stipulé par l'article 72 du code de décentralisation.